Avenir et Histoires de chez nous

HAM 1994

Bulletin municipal 1994
HAM-SOUS-VARSBERG

A la veille de la nouvelle année, comme cela est devenu une tradition, nous vous présentons le bulletin municipal 94. L'histoire locale y tient une place importante et prouve que nous sommes très attachés à notre patrimoine.
Grand merci aux annonceurs et au donateur qui ont financé cette parution.
Rappelons que les illustrations sont en grande partie dues aux prises de vues de notre correspondant local du Républicain Lorrain. Certains textes, marqués RL, sont également l'oeuvre de M. et Mme MULLER. Un grand merci à eux.
L'équipe de rédaction se joint au Maire et à tout le conseil municipal pour vous présenter ces quelques pages et vous souhaiter une bonne et heureuse année 1995.

RÉALISATION : *Mairie de Ham-sous-Varsberg*
Tirage 1100 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers

SOMMAIRE

Le mot du Maire 3
Compte administratif 93 et budget 4
Le cadastre 5, 6, 7
Les décisions du CM 9, 10, 11, 12
Vie des entreprises 13
Les réalisations 94 ..... 14, 15
Calendrier des manifestations 95 17
Animation estivale 94 ..... 18, 19
Histoire de la commune 20, 21
Aspects de la vie scolaire 22, 23
Les anciennes réunions du CM 24, 25, 26, 27
Vie des associations 28, 29
Démographie 30, 31
La libération 32
Etat civil 34
Guide des services 35

ELIO FABINI
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

ELFA SERVICES
NETTOYAGE APRES SINISTRES
AIDES DIVERSES

ASSURANCES AUTO
TARIF SPÉCIAL
Jeune Conducteur
Permis récent
(possibilité paiement mensuel)

LOCATION, ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL POUR LE BATIMENT
Echafaudages - Etais métalliques - Madriers - Trétaux - Echelles - Goulottes d'évacuations - Clôtures et barrières provisoires - Coffrage mur et tablette

DEPOT VENTE (Spécial location)
Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez venir vous approvisionner

3, Rue de Brest (derrière la Pharmacie) - **57880 HAM-SOUS-VARSBERG**
☎ **87 93 06 05**

AUTO-ECOLE LAMBERT

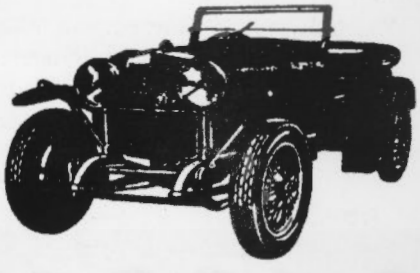

Remise de 200 F sur inscription pour les personnes de Ham

15, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VASBERG
Tél. 87.93.19.06
Tél Domicile 87.93.24.11

Le mot du Maire

Lorsque ce nouveau bulletin d'information vous parviendra, nous serons à la veille de nouvelles élections municipales. Quels qu'en soient les résultats, elles vous apporteront des changements dans la composition du Conseil municipal.
Après quatre mandats, si j'ai pu réussir plus ou moins ma mission, je le dois surtout à une collaboration active de mes adjoints, mes conseillers et fonctionnaires municipaux; je tiens à leur exprimer ici toute ma gratitude. Ce que nous avons pu réussir ensemble n'est certes pas parfait, comme tout ce qui est humain, mais dans la gestion de notre village, nous avons pris les décisions qui nous semblaient en notre conscience les plus judicieuses, dans un total esprit de désintéressement personnel et en y apportant toute notre bonne volonté. Les fonctions de Maire sont difficiles, délicates et parfois ingrates, car il est illusoire d'espérer contenter tout le monde et souvent impossible de défendre en même temps l'intérêt public et celui de certains administrés. Il s'agit de résoudre au minimum un problème par jour, soit 365 dans l'année, les dimanches compris.
Il est de coutume que le Maire sortant présente un compte-rendu du mandat. J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin municipal, rédigé par un groupe de mes collaborateurs. Vous y trouverez un aperçu sur divers aspects de la vie municipale, sur l'utilisation des finances communales et sur des travaux réalisés au cours de notre dernier mandat ou en cours de réalisation.
Mesdames et Messieurs, je vous remercie de l'aide et du soutien que vous apportez chaque jour au travail de toute une équipe.
Nous ne sommes pas encore parvenus au bout de nos peines, mais croyez-moi, nous devons garder confiance, car le bilan qui est dressé ne constate guère de déficiences.
Après le collège, le gymnase, les terrains de football, les courts de tennis extérieurs et intérieurs, la salle spécialisée de judo, les différentes routes, la morgue, il nous reste à réaliser l'élargissement du CD 73 (déviation) et la construction d'un giratoire au carrefour très dangereux du cimetière. Opérations programmées.
Ensuite nous devons nous pencher sur la construction ou l'aménagement d'un complexe scolaire pour l'enseignement élémentaire, indispensable maintenant. Nous devons également offrir des terrains à bâtir ou des logements à notre jeunesse. Toute cette entreprise est en marche dans le secteur nord-est de la commune.
Pour continuer l'oeuvre entreprise, demeurons ensemble.

Joseph ALBRECHT

Un ami nous a quitté

C'est avec consternation que nous avons appris le 5 juillet 1994, le décès de M. Michel MAUPIN, Maire de Lussac les Châteaux. Hospitalisé le mardi 28 juin au CHU de Poitiers, le mal progressant avec une rapidité foudroyante, Michel devait décéder le dimanche à 15h 30.

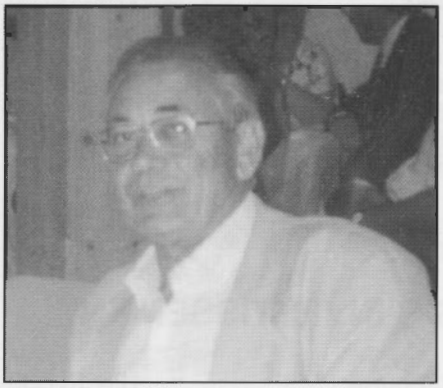

Né il y a 68 ans à Mazerolles, Michel Maupin avait, grâce à son travail et à sa ténacité, après avoir été apprenti puis ouvrier, gravi les échelons pour terminer sa carrière professionnelle comme directeur de fabrication à l'usine des Meubles Couturier. Très tôt, il avait milité dans la vie associative à laquelle il apportait beaucoup de son temps, de son énergie dans un généreux bénévolat.
En 1971, la confiance dont l'honorait ses concitoyens l'envoya siéger au Conseil Municipal de Lussac, où immédiatement il prit la place qui lui revenait. Elu Maire en 1974, il fut depuis lors constamment réélu. C'est en 1975 qu'il succéda à Joseph Bienvenu comme Conseiller Général du canton de Lussac, et à chaque nouvelle consultation, il fut là aussi, constamment réélu, avec un potentiel de voix qui ne cessa de s'accroître, c'est dire la considération dont il était entouré.
Pour la commune de Ham, "Michel" était devenu plus qu'un ami. Il avait tissé, avec M. Albrecht les liens solides qui unissent à présent les deux communes. Les Hamois ont toujours trouvé auprès de lui et des siens la chaleur et l'accueil que seuls les amis savent prodiguer. Le 27 juin, il accueillait encore une classe de Ham invitée par l'école élémentaire de Lussac.
Une importante délégation de Hamois a tenu à lui rendre un dernier hommage le jour de ses obsèques à Lussac.

Compte Administratif 1993

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

D60	Combustibles et fournitures diverses	295 065,76
D61	Frais de personnel	1 591 953,54
D62	Impôts et taxes	20 209,00
D63	Travaux et services extérieurs	914 790,89
D64	Participations et contingents	432 466,33
D65	Allocations et subventions	29 533,00
D66	Frais de gestion générale	346 266,07
D67	Frais financiers	611 448,92
D82	Charges antérieures	1 505,32
D83	Prélèvements	690 970,29
	TOTAL DEPENSES	4 934 209,12

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

R70	Produits de l'exploitation	377 917,33
R71	Produits domaniaux	119 516,48
R72	Produits financiers	116 033,30
R73	Recouvrements-subventions	123 616,41
R74	Dotation globale de fonctionnement	1 881 806,00
R75	Impôts indirects	66 282,69
R76	Impôts autres que contributions	393 381,58
R77	Contributions directes	2 059 618,81
R79	Produits exceptionnels	
R82	produits antérieurs	
	TOTAL RECETTES	5 138 172,60

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

D06	Investissement reporté	
D13	Frais extraordinaires	
D16	Remboursements d'emprunts	387 988,22
D21	Acquisition de biens et immeubles	22 178,20
D23	Travaux de bâtiments et génie civil	3 448 673,99
D25	Prêts et avances	
	TOTAL DEPENSES	3 858 840,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

R06	Investissement reporté	
R10	Subventions d'équipement	1 348 200,00
R11	Prélèvements sur fonctionnement	690 970,29
R14	Participations à l'équipement	346 721,27
R16	Produits des emprunts	1 700 000,00
R21	Aliénations de biens et immeubles	
R25	Recouvrements des créances	84 766,72
	TOTAL RECETTES	4 170 658,28
	Excédent d'investissement	**311 817,87**

Budget primitif 1994

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

D60	Combustibles et fournitures diverses	369 850,00
D61	Frais de personnel	1 736 000,00
D62	Impôts et taxes	23 072,00
D63	Travaux et services extérieurs	1 007 500,00
D64	Participations et contingents	393 300,00
D65	Allocations et subventions	71 000,00
D66	Frais de gestion générale	408 000,00
D67	Frais financiers	584 700,00
D82	Charges antérieures	10 000,00
D83	Prélèvements	1231 880,43
	TOTAL DEPENSES	5 835 302,43

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

R70	Produits de l'exploitation	478 000,00
R71	Produits domaniaux	197 000,00
R72	Produits financiers	119 000,00
R73	Recouvrements-subventions	79 000,00
R74	Dotation globale de fonctionnement	1 894 668,00
R75	Impôts indirects	65 450,00
R76	Impôts autres que contributions	405 000,00
R77	Contributions directes	2 174 880,00
R82	produits antérieurs	422 304,43
	TOTAL RECETTES	5 835 302,43

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

D13	Frais extraordinaires	8 162,00
D16	Remboursements d'emprunts	429 000,00
D21	Acquisition de biens et immeubles	153 256,21
D23	Travaux de bâtiments et génie civil	1 399 262,00
D25	Prêts et avances	88 500,00
Reports, reste à réaliser		749 831,52
TOTAL DEPENSES		2 828 011,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

R06	Investissement reporté	128 131,30
R10	Subventions d'équipement	431 400,00
R11	Prélèvements sur fonctionnement	1 231 880,43
R14	Participations à l'équipement	435 000,00
R16	Produits des emprunts	500 000,00
R25	Recouvrements des créances	101 600,00
TOTAL RECETTES		2 828 011,73

Le cadastre

Cette année 1994, il vous a été demandé de laisser pénétrer sur vos propriétés les géomètres choisis par les services du cadastre et la commune. Le but des travaux est l'élaboration d'un nouveau cadastre. L'ancien registre public qui date de 1830 nous a cependant permis de faire quelques relevés des lieux-dits qui sont également répertoriés sur la carte reconstituée.

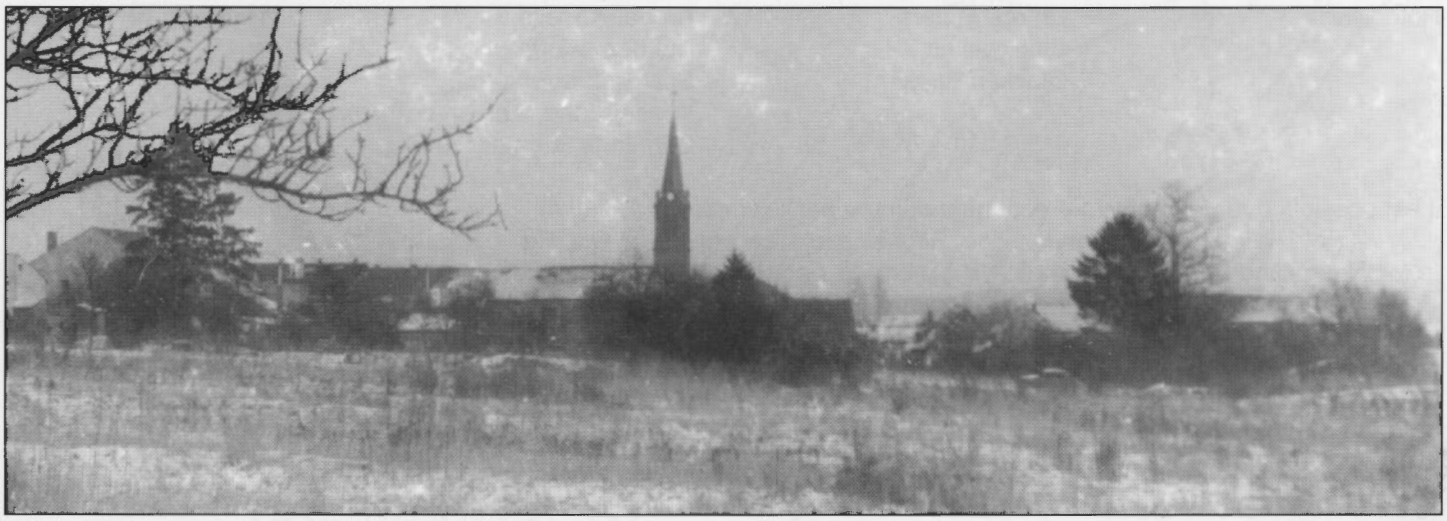

En marge du cadastre, nous avons également noté quelques noms de rues ou de quartiers

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Grosse Gasse	Rue principale
Im Haüsel	Rue de l'école
Im Ecken	Rue de l'église
Kleine Gasse	Rue de la chapelle
Auf der Bach	Rue du ruisseau
Auf der Hollt	Rue de Guerting
Veyden	Rue de la gare
Im Beckers-Puhl	Rue des jardins
Im Graesgen	Rue de Diesen
Schäfferei	La bergerie

Les lotissements ont été construits aux lieux-dits ci-dessous:

Berg-Pahtt	Lotissement du château
Huff	Lotissement Hoff
Roderwiese (pré défriché)	Lotissement des genêts

Le cadastre étant le document de base pour le calcul des impôts fonciers "bâti et non bâti", il permet de connaître:

- le nombre de propriétés bâties:

locaux ordinaires:	1.279
Locaux commerciaux:	60
Etablissements industriels:	20

- la superficie des propriétés non bâties:

terres	267,3 ha
prés	165,2 ha
forêts	145,6 ha
landes	0,9 ha
jardins	12,8 ha
terrains de sport	5,3 ha
sols	37,6 ha
	624,6 ha imposés
	4,5 ha en exonération temporaire
	2,5 ha exonération propriété publique
	21,8 ha routes, cours d'eau etc...
Total	**653,5 ha**

Voilà donc quelques renseignements qui ne manqueront pas d'évoquer des souvenirs aux plus anciens d'entre nous et nous attendons avec impatience la fin des travaux prévue pour juin 95 afin d'avoir une image toute neuve et à jour du ban de notre commune.

La matrice cadastrale actuellement en service, nous donne quelques noms supplémentaires.

Section A	Section B	Section C	Section D
Buhl	Die Huf	Auf dem Bach und Weiher	Buhl
Falterweg (auf)	Am Kirchhof	Weiher	Bongert (auf dem)
Falterweg (unter am)	Neuwender	Am Galgen	Herrenborn (auf)
Huf	Am Neuwender	Spitzackergarten	Buschwiese
Klepp	Am Neuwerder	Hamer Muhle	
Schnelzbach (an dem)	Schlackenweg	Die Holt	
Rote Wiese	Unterst Sitters	An der Kapelle	
	Stockwellen	Auf dem Klopp	
	Glocken Wiese	Schlossbruch	
		Wiese (Lang, Aht, an der Benzen, Sonntags, auf der Sonntags)	

Il est possible que des noms se recoupent comme par exemple:

- Rote Wiese et RodenWiese ou Roderwiese - La Houve et Die Huf - Nauweyer et Neuwender - Neuglen et Neugeländ - Buhl et Biel etc ...En général, les noms de la matrice (livre), plus récents que le cadastre, se rapprochent soit de l'Allemand, soit du Français. Exemples : Roderwiese sur le cadastre devient Rote Wiese sur la matrice.

Die Huf sur le cadastre devient La Houve sur la matrice

Nous n'interpréterons pas les différents noms, c'est une affaire de spécialistes (voir M. Henri Hiegel et ses écrits).

CADASTRE DE 1830 (12 feuilles)

A1	1	Auf Besotter
	2	Hoff
A2	3	Auf Besotter
	4	Hoff
	5	Roderwiese
	6	Haurenwiese
	7	Speckschwartenwiese
	8	Am Olich-Garten
	9	Olichgarten
	10	Rodenwiese
A3	11	Bettelongt
	6	Haurenwiese
	12	Singershern
	13	Dornenwiese
	14	Gehlenwiese
	15	Lang-Wiese
	16	Graesgenwiese
B1	17	La Houve
B2	18	Neuglen
	19	Unterst Neuglen
	20	Lilosen
	21	Sitters-Wiese
	22	Steinborwiese
B3	23	Nauweyer
	24	Unterst Sitters
	25	Sitters
	26	Beckers-Puhl
	27	Biel
	28	Veyden
	29	Nauwinger-Feld
B4	30	Väldgen
	31	Graesgenwiese
	32	Graesgen
	33	Kellergarten
	34	Muhlengrät
	35	Riveling
	36	Graesgertwiese
	37	Nachtweide
C1	38	Flassfeld
	39	Klein-Velenn
	40	Ander Schlew-Eck
	41	Cappellen-Guerten
	42	Spitz-Leyer-Guerten
	43	Auf der Hollt
	44	Sabel
	45	Binzen-Wies
	46	Veyer
	47	Klopp-Guerten
C2	48	Berg-Pahtt
	49	Auf der Sondachs-Vies
	50	Lachwatt
	51	An dem poceletter-Veg
	52	Unter dem Schloss-Vald
	53	Schloss-Vald
	54	Schloss-Berg
	55	Federst-Att
	56	Metterst-Att
	57	Hinderst-Att
	58	Att-Wies
	59	Jacobs-Weyer
C3	68	Auf dem Bongert
D1	60	Obenan Kappellen-Guerten
	61	Auf Kalkoven
	62	In die Appelbäumen
	63	Etzeln
	64	Biel
	65	Sitters
D2	66	Baschwiese
	67	Ober Zitters

CADASTRE
HAM-SOUS-VARSBERG

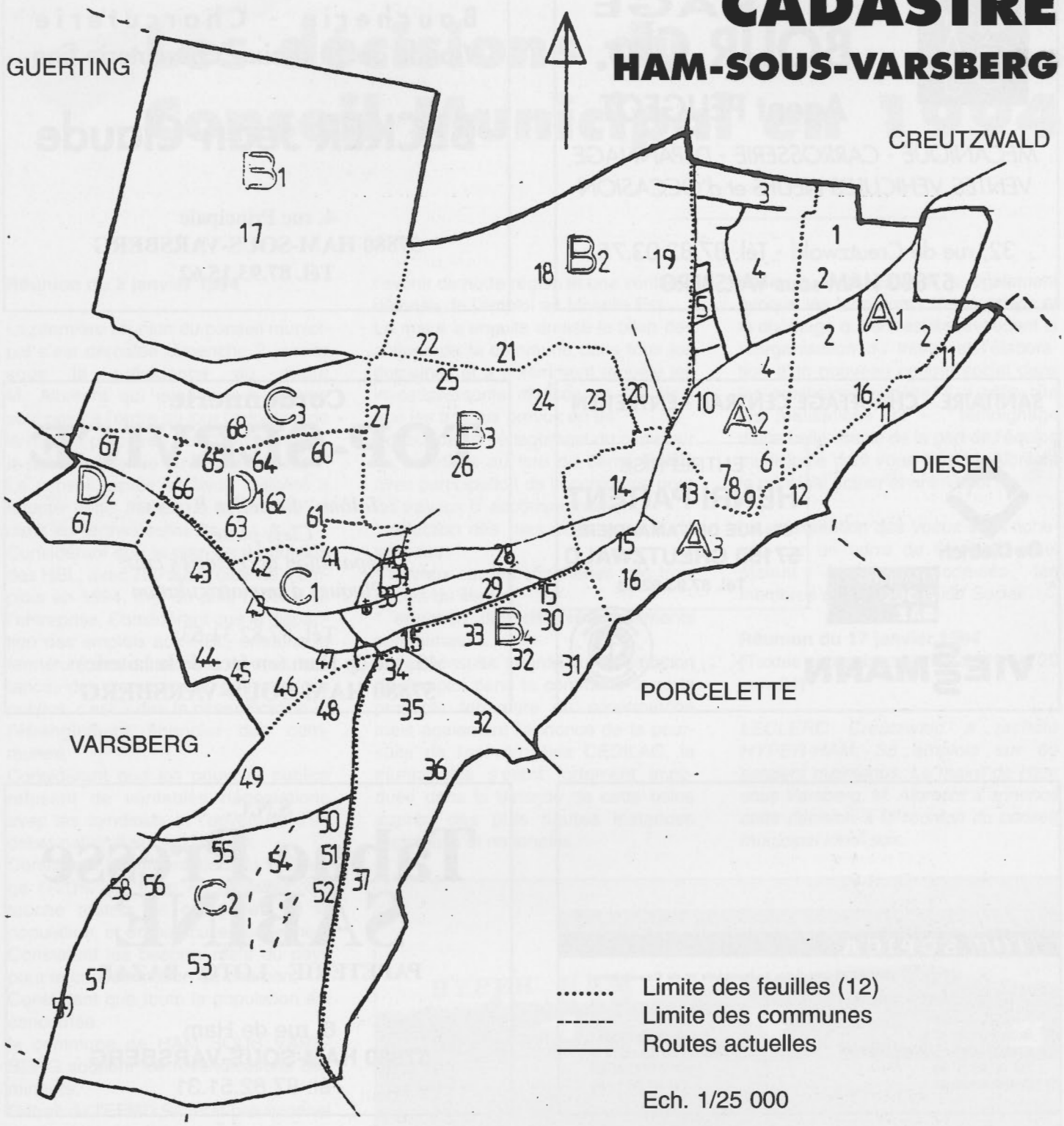

..... Limite des feuilles (12)
------- Limite des communes
_____ Routes actuelles

Ech. 1/25 000

Boucheries réunies

HENN & KIEFFER

de père en fils
Charcuterie maison - Viande de 1er choix
Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.02.02
Signé :
Votre marchand de bifteck "tendre"

SOLUTION DU JEU PAGE 17 : 1) 23 ; 2) 1802-467/1900-805/1990-2805 ; 3) 6 ANS ; 4) 48 ANS ; 5) 5MF

GARAGE
BOUR Chr.
Agent PEUGEOT
MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE
VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 87.82.03.75
57880 HAM-sous-VARSBERG

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1er choix - Charcuterie fine

BECKER Jean-Claude

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.15.62

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - ENTRETIEN

De Dietrich
CHAUDIERES FIOUL GAZ
VIESMANN

ENTREPRISE
HENRI PARENT
33, RUE DES AMANDIERS
57150 CREUTZWALD
Tél. 87.93.62.68

Cordonnerie
TOP-SERVICE

Talons - Semelles Express
Clefs plates
Réparation accessoires cuir
Plaques d'immatriculation

Tél. 87.82.31.53
45, rue de Ham (en face de la laiterie)
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

TIP TOP SOPICA
Société de Produits Industriels et de Caoutchouc

Boîte Postale N° 5
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87 93 10 96
Fax 87 93 03 97

Atelier de Rombas :
Chemin de Ramonville
57120 ROMBAS
Tél. 87 58 19 89

S.N.C.
Tabac Presse
SABINE
PAPETERIE - LOTO - BAZAR

6, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.82.51.31

menuiserie
ébénisterie
agencements
VANI *frères*

24, route de Boulay - 57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél. 87.93.06.06 - Fax 87.93.30.35

Caves
St Vincent

Vins en vrac
Vins en bouteilles

1, rue du Ruisseau
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.67.57

Les décisions du Conseil Municipal en 1994

Réunion du 2 janvier 1994

La première réunion du conseil municipal s'est déroulée dimanche 2 janvier sous la présidence du maire M. Albrecht qui avait inscrit comme seul point à l'ordre du jour l'adoption de la motion proposée par "l'Intersyndicale pour la défense du Bassin Houiller."
Le conseil, après en avoir délibéré a adopté cette motion à l'unanimité et dans les termes suivants:
Considérant que le plan de production des HBL, avec 700 suppressions d'emplois en 1994, met en péril l'avenir de l'entreprise, Considérant que la disparition des emplois aux HBL, entraîne la fermeture des entreprises de sous-traitance, des commerces, des services publics, c'est à dire la désertification et l'étranglement financier des communes,
Considérant que les pouvoirs publics refusent de véritables négociations avec les syndicats et l'ouverture d'un débat national sur le charbon,
Constatant l'augmentation du chômage (+20% en 1 an en Moselle), qui touche toutes les catégories de la population, et en particulier les jeunes,
Constatant les besoins réels du pays pour la consommation du charbon,
Constatant que toute la population est concernée,
la commune de HAM SOUS VARSBERG soutient les revendications des mineurs:
Retrait de l'EPRD 94 (état prévisionnel des recettes et dépenses),
La mise en place d'une véritable politique charbonnière permettant le maintien des effectifs et du potentiel de production existants, L'arrêt des 700 suppressions d'emplois et de la casse de nos industries minières,
L'ouverture d'un volant d'embauche,
L'annulation des 11 jours de chômage pour "mévente",
L'utilisation prioritaire du charbon dans nos centrales électriques régionales dont les besoins sont couverts partiellement par des importations,
Pour une véritable politique d'industrialisation du bassin.
Elle soutient la volonté des syndicats d'ouvrir de véritables négociations sur l'avenir de notre région et une véritable défense de l'emploi en Moselle Est.
Le maire a ensuite dressé le bilan des actions de la commune dans tous les domaines et a notamment rappelé les investissements réalisés en 93 ainsi que les travaux prévus en 94:
* début de l'aménagement du carrefour du cimetière au titre du 8ème PARD avec participation de la commune pour les travaux d' accompagnement,
* réfection des rues de la gare et du ruisseau,
* travaux sur les chaufferies des trois écoles du centre,
* entretien des différents bâtiments communaux.
Il s'est ensuite attardé sur la situation de l'emploi dans la commune avec la probable fermeture du supermarché mais également l'annonce de la poursuite de l'activité chez CEDILAC, la municipalité s'étant fortement impliquée dans la défense de cette usine auprès des plus hautes instances régionales et nationales.

L'Hyper Ham est devenu une friche commerciale

L'ordre du jour étant épuisé, c'est M. Boutter, premier adjoint qui a présenté les voeux au maire, soulignant la morosité actuelle qui ne facilite pas le travail des élus et invitant toute l'équipe municipale à se serrer les coudes «.. afin d'oeuvrer ensemble pour le bien-être et le bonheur de nos habitants en favorisant les plus faibles et les plus démunis...» M. Boutter a également évoqué les fermetures d'entreprises et le chômage qui en résulte, évoquant la réorganisation du travail et l'élaboration d'un nouveau contrat social dans les prochaines années. Il a enfin cité les réalisations 93 «... témoignage d'une belle vitalité de la part de l'équipe municipale dont vous êtes M. Albrecht le principal acteur et animateur...».

La présentation des voeux s'est achevée par un verre de l'amitié auquel étaient également conviés les membres du Bureau d'Aide Social.

Réunion du 17 janvier 1994
(Textes parus dans les RL des 19 et 20 janv.94)

LECLERC Creutzwald a racheté HYPER-HAM. 35 emplois sur 60 seraient maintenus. Le maire de Ham sous Varsberg, M. Albrecht a annoncé cette décision à la réunion du conseil municipal lundi soir.

Temps fort de la réunion de l'assemblée communale, le devenir de l'Hyper-Ham. Mal situé et non rentable, le magasin construit en 1978 et appartenant à la SASM depuis 92 devait fermer ses portes. Le maire a déclaré au conseil « **Hyper-Ham est vendu depuis samedi et a été racheté par M. Prunier, PDG de Leclerc**

Creutzwald. Celui-ci a promis de reprendre 35 employés sur les 60 et s'est engagé à chercher un repreneur et une activité pour les installations.» Le maire a souligné que l'acheteur avait mis l'accent «**sur l'excellente qualité de cette friche: la structure du bâtiment est exceptionnelle, le réseau électrique puissant.**» Si une nouvelle destination est donnée à cette infrastructure, M Albrecht n'a pas le sentiment qu'elle occupera le créneau alimentaire. La station-service qui représentait 30 % du chiffre d'affaire de l'Hyper-Ham sera maintenue. Quant à l'extension de Leclerc Creutzwald souhaitée pour créer un espace bricolage, M. Albrecht a indiqué que « **la commission départementale d'équipement commercial avait donné un avis favorable mais l'autorité préfectorale a formulé un recours contre cette décision auprès de la commission nationale.**»
La commune de Ham espère qu'un repreneur viendra s'installer dans les locaux libérés. S'ils restent vides, elle ne percevra plus la taxe professionnelle : 80.000 F par an. Un point d'interrogation demeure quant au devenir des commerces installés dans l'enceinte du magasin.
Urbanisation de la rue de Lorraine dans cette ancienne cité des Houillères, le projet d'urbanisation de la rue de Lorraine prévoit l'aménagement d'une placette, la construction de cinq groupes de collectifs comprenant rez de chaussée et un ou deux étages, de seize pavillons et d'une maison pour personnes âgées. Le coût est chiffré à 11 622 800 F TTC. La commune sollicitera une aide du GIRZOM. Cette réalisation, si elle se concrétise s'étalera sur plusieurs années. Pour le maire « **on essaiera de faire un ensemble. Le village est tout en longueur, le futur Ham ne sera plus au centre actuel mais dans la cité.**»

La RD 73 sera calibrée et renforcée. La commune a accepté le projet présenté par les services de l'Equipement qui réaliseront les travaux cette année pour un montant de 5,7 MF.

Le cadastre datant de l'époque napoléonienne fait peau neuve. Les géomètres arpentent les terrains à la recherche des marques de propriété. Une convention de bornage a été signée avec des cabinets de St Avold et Forbach. Cette rénovation est gratuite, hormis certains frais afférents au bornage. L'opération durera trois ans et devrait aboutir à un résultat sous forme de banque de données urbaines.

Les élus ont approuvé la transformation du SIVOM VRD de Boulay Bouzonville en syndicat à la carte. La seule compétence obligatoire reste la création, l'aménagement et l'entretien des voiries communales. Ses compétences optionnelles sont les suivantes: ramassage des ordures ménagères, nettoyage des bouches d'égout, balayage des rues, entretien de l'éclairage public, dératisation, construction de plateaux sportifs, études en matière d'assainissement et distribution d'énergie électrique. La commune a adhéré au service de ramassage des ordures ménagères.

Taxes : l'assemblée communale a décidé d'augmenter de 3 % les taux d'imposition (TH, FB, FNB, TP). M. Albrecht a rappelé " **que ces taxes ont progressé de 3 % depuis deux ans mais qu'elles n'avaient pas augmenté pendant les dix années précédentes**".

Une déchetterie sera installée sur le place située au fond de la rue de l'église. Elle offrira ainsi aux administrés une solution afin d'éviter la prolifération des dépôts sauvages.

Réunion du 28 mars 1994

C'est en présence de M. Boucher, Conseiller Général et de M. Parent Percepteur de Creutzwald que M. Albrecht a dirigé les travaux du Conseil Municipal. L'essentiel des discussions a porté sur le Compte Administratif 93 et le Budget Primitif 94. Pour 93, le Compte Administratif présente une excédent de fonctionnement de 422.304,43 F et un excédent en investissement de 128.131,30 F. Le prélèvement sur les recettes ordinaires a été de 690.970,79 F. La part de l'autofinancement correspond à 24 % des recettes de fonctionnement. En investissement, le montant des travaux s'est élevé à 3.858.840 F avec des subventions d'un montant de 1.370.200 F (dont 1.135.400 F pour les courts couverts de tennis). Au budget assainissement, l'excédent de fonctionement se monte à 105.869,13 F.
Le Budget Primitif s'équilibre en fonctionnement à 5.835.302 F avec un prélèvement pour l'investissement de 1.231.880 F. Une somme de 113.000 F en recettes a été portée au chapitre de la vente de bois. Les autres articles sont majorés de près de 3%. En investissement, de nouveaux programmes apparaissent : de grosses réparations concernant le chauffage dans les écoles du centre pour un montant de 290.000 F et une subvention de 112.100 F, la réfection des rues de la gare, principale et du ruisseau pour un montant de 632.800 F et une subvention de 132.800 F et enfin des acquisitions de terrains pour 40.000 F. Il a également été décidé de compléter l'équipement informatique de la mairie en matériel et logiciels pour 30.000 F. Des travaux de reboisement en forêt communale seront réalisés pour 30.000 F et 11.800 F de subventions et un équipement scolaire neuf viendra remplacer les bancs vétustes d'une classe de l'école des genêts. Le budget du CCAS (aide sociale) augmente sensiblement de 32.000 F à 42.000 F. Le service assainissement comporte un nouveau programme destiné aux travaux qui seront nécessaires rue de Lorraine à l'occasion de la construction des logements sociaux de l'OPAC, pour un montant de 180.000 F.
En bref
L'OPAC de la Moselle va construire 5 logements sociaux dans la rue de Lorraine. Ces pavillons F4 et F5 répondront aux besoins exprimés par de nombreuses personnes qui se sont fait connaître en mairie. Ces constructions préfigurent la prochaine zone résidentielle qui sera implantée. Il reste à la commune à régler le problème d'assainissement car actuellement les usagers de ce quartier envoient leurs eaux usées vers la station de Creutzwald Une station de relevage est à l'étude.
Comme annoncé dans une précédente édition (RL du 6 mars), les tarifs des ordures ménagères subissent une forte hausse due aux investissements qui sont imposés à la société ONYX pour la mise en conformité de sa décharge de Hombourg-Budange. Le Conseil municipal a fixé les tarifs comme suit: 312 F pour la catégorie 1, 470 F pour la catégorie 2 et 566 F pour la catégorie 3.
Le Conseil Municipal donne son accord et charge le maire de la signature de la convention liant la commune avec le GIPDAL (Groupement d'Intérêt Public pour le Droit Au Logement). La cotisation annuelle à cet organisme se monte à 4.193 F.
La troisième tranche de l'extension gaz intéressera la partie sud de la commune: rues de Diesen, Porcelette, Varsberg ainsi que le lotissement du château et les différentes impasses donnant sur ces rues.Les travaux sont annoncés pour septembre 94 et GDF mettra tout en oeuvre pour faciliter les branchements des usagers qui voudront changer de chauffage avant l'hiver.
Les transports scolaires organisés par la commune voient leurs tarifs baisser pour le troisième trimestre 93/94, passant de 140 F à 120 F par enfant.
Une fois de plus, le Conseil Municipal

s'est élevé contre les dépôts sauvages dans la commune. Il prend la décision de les faire tous niveller dans les meilleurs délais.
Pour les travaux de réfection des chaussées, de l'année 94, la maîtrise d'ouvrage sera confiée au SIVOM VRD.

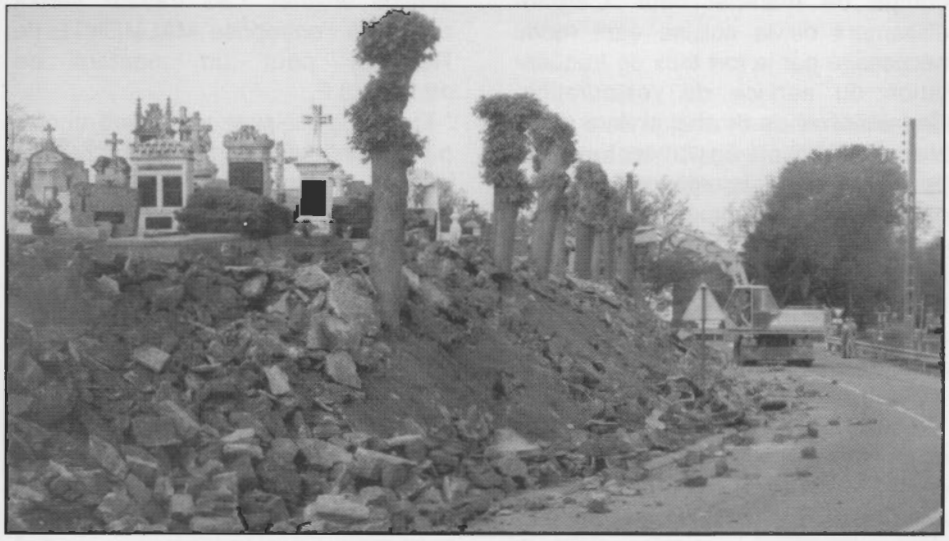

Travaux sur le mur écroulé du cimetière

Réunion du 9 mai 1994

(Extrait du RL du 13 mai 1994)
L'élimination de la décharge sauvage située au fond de la rue de l'église et la reconstruction du mur du cimetière ont été les deux points essentiels examinés par l'assemblée communale réunie sous la présidence du maire M. Albrecht.
Le conseil municipal a décidé de confier les travaux d'élimination de la décharge sauvage à l'entreprise Basenach. Elle supprimera ce dépotoir, apportera les déblais nécessaires et la terre pour couvrir toute la surface concernée. "**Ces déblais devront être neutres, non souillés et répartis correctement sur l'ensemble de la surface à niveau**" a indiqué M. Albrecht. La société s'est «engagée à une finition correcte», à savoir l'exécution d'une couche finale de terre permettant une survie de la végétation.
Le vieux mur du cimetière, côté nord, longeant la rue de Diesen vient de s'écrouler.Les élus ont réagi sans tarder. Cette enceinte sera reconstruite «**par souci de sécurité dans les meilleurs délais**», a souligné le maire. Cette opération sera effectuée par les services techniques de la commune et une subvention exceptionnelle sera sollicitée.
La chaussée des rues de la gare, principale et du ruisseau sera refaite. L'ouverture des plis concernant ces travaux de revêtement se déroulera le lundi 13 juin à la mairie de Brettnach.
Les édiles hamois ont aussi approuvé la modification des statuts du SIVOM-VRD concernant la création, l'aménagement et l'entretien des voiries communales, le ramassage des ordures ménagères, les études en matière d'assainissement, la concession de la distribution publique d'énergie électrique. Le conseil municipal a refusé d'adhérer à la collecte de verre.
Concernant le réseau câblé, l'assemblée communale a accepté la convention de transfert de tous les droits et obligations de TRI à TDF avec effet rétroactif au 1er janvier 1994.

Réunion du 7 juillet 1994

Le conseil municipal, sous la direction du Maire, Monsieur Albrecht, a consacré l'essentiel de ses travaux à l'étude de devis et de diverses conventions . La première, signée avec l'OPAC de la Moselle concerne les cinq logements que va construire cet organisme rue Hector Berlioz et rue de Lorraine. Il s'agit de pavillons individuels qui seront loués par l'OPAC avec priorité aux demandeurs habitant la localité. La participation financière de la commune s'élève à 220.000 F et sera payable selon deux tranches en 1995 et 1996. La convention signée autorise le montage financier de l'opération et les travaux pourraient débuter au début de l'année prochaine.
La seconde convention, signée avec le Syndicat des Eaux de Boulay, autorise celui-ci à emprunter les voies communales de la forêt pour acheminer l'eau du forage de Guerting vers le réservoir de Coume. Le syndicat, vu la proximité du sondage de Guerting avec celui de Varsberg, s'engage, en cas de problème, à poser à ses frais une conduite d'alimentation en eau pour satisfaire les besoins des habitants de Ham et de Varsberg. Cette conduite de diamètre suffisant serait posée jusqu'à la station de distribution d'eau de Varsberg.

Les autres points à l'ordre du jour :
* Sorties des écoles : Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de transport à l'occasion de la classe transplantée de l'école mixte 2 pour un montant de 8.000 F et le voyage dans la Vienne à Lussac de la classe du CMI de l'école des genêts pour une somme de 11.500 F.
* Alimentation gaz naturel des écoles : le Conseil municipal accepte le devis établi par GDF d'un montant de 15.657 F concernant la modification des comptages initialement prévus à 19 mbars, ceux-ci devant être portés à 330 mbars.
* Station d'épuration : de grosses réparations sont indispensables et notamment le changement du système d'oxygénation (pont-brosse). La société 6'TEM de Marly a présenté un devis de réparation prévoyant l'installation de pièces neuves pour une somme de 149.547 F. Ce devis est accepté.
* Voirie : afin de respecter la réglementation en vigueur, le conseil municipal décide la mise en conformité des deux ralentisseurs de la rue principale. D'autre part, un arrêté municipal est

Vue de la forêt communale

pris, sur proposition du Département, concernant la route départementale 72 qui est prioritaire dans la traversée de l'agglomération. Les services de l'Equipement sont chargés de mettre en place les signalisations adéquates notamment impasse des roseaux et rue du ruisseau.

* Travaux en forêt communale : le devis présenté par l'ONF est accepté par l'assemblée ; il concerne des plantations et dégagements dans les parcelles 4, 5 et 2. Les travaux d'investissement se montent à 39.880 F et l'entretien à 1.600 F.

* Elevage de phasianidés: le conseil municipal émet un avis favorable pour l'ouverture d'un élevage de faisans par un habitant de la localité.

* Stationnement de nomades: le conseil municipal approuve la teneur de la lettre adressée à M. Prunier, Directeur du centre Leclerc, concernant le stationnement des nomades sur le parking de l'ex HYPER HAM. Copie de ce courrier sera envoyée au Sous-Préfet et à la gendarmerie de Creutzwald.

Réunion du 3 octobre 1994

La séance du Conseil Municipal du 3 octobre, dirigée par le Maire M. Albrecht a débuté par la visite des nouvelles installations de la demi-pension et de la cuisine du collège. L'ensemble a été rénové, restructuré et équipé de matériel neuf. L'agrandissement de la cuisine était rendu nécessaire par le fort taux de fréquentation du service de restauration. Certaines zones de travail dans l'établissement ont été également touchées pour être en concordance avec les nouveaux programmes. L'ensemble des travaux se monte à près de 2 millions de francs.

Les travaux du Conseil se sont poursuivis à la mairie par l'étude des points suivants :

* acquisitions de terrains: les membres du conseil approuvent les propositions du Maire concernant l'achat des terrains jouxtant le parking de l'école des genêts afin de pouvoir agrandir celui-ci, ainsi que divers terrains situés aux lieux-dits Langwiese, Gräsgewiese, Grasgen, Buhl et rue de l'école. Le Maire est autorisé à signer les actes à intervenir auprès de Me Stricher à St Avold

* Gymnase: une réfection partielle de la toiture s'impose : des infiltrations d'eau sont apparues après 20 ans de service environ. Ces travaux seront confiés à l'entreprise MALMONTE de Retonfey pour un montant de 18.237,83 F.

* Transport scolaire : le Conseil municipal décide que la participation financière des familles au transport interne pour les 1er et 2ème trimestres de l'année scolaire 94/95 sera de 150 F par enfant.

* Travaux de voirie pour 95 : les propositions de la commune sont les suivantes: remise en état du revêtement de tous les lotissements, revêtement de l'extension du parking de l'école des genêts, revêtement du parking du complexe sportif et revêtement des rues se trouvant en mauvais état. Des subventions seront demandées pour ces travaux.

* Travaux en forêt : la proposition de l'ONF est acceptée, à savoir des coupes pour une valeur de 120.063 F, un coût d'exploitation de 54.754 F, soit une recette nette attendue de 65.309 F.

* Carte scolaire : le Conseil Municipal accepte la proposition de l'Inspection Académique du maintien du 5ème poste élémentaire à l'école des genêts.

* Subvention exceptionnelle : afin de garantir le bon fonctionnement du FC Ham et aussi pour soutenir sa section «Jeunes», le Conseil Municipal attribue une subvention supplémentaire de fonctionnement au club pour 1994 d'un montant de 5.000 F.

* Eclairage extérieur au complexe sportif : un éclairage contrôlé sera installé au complexe sportif pour un montant de 10.970,50 F TTC; l'entreprise MAURI est chargée de son exécution dans les meilleurs délais.

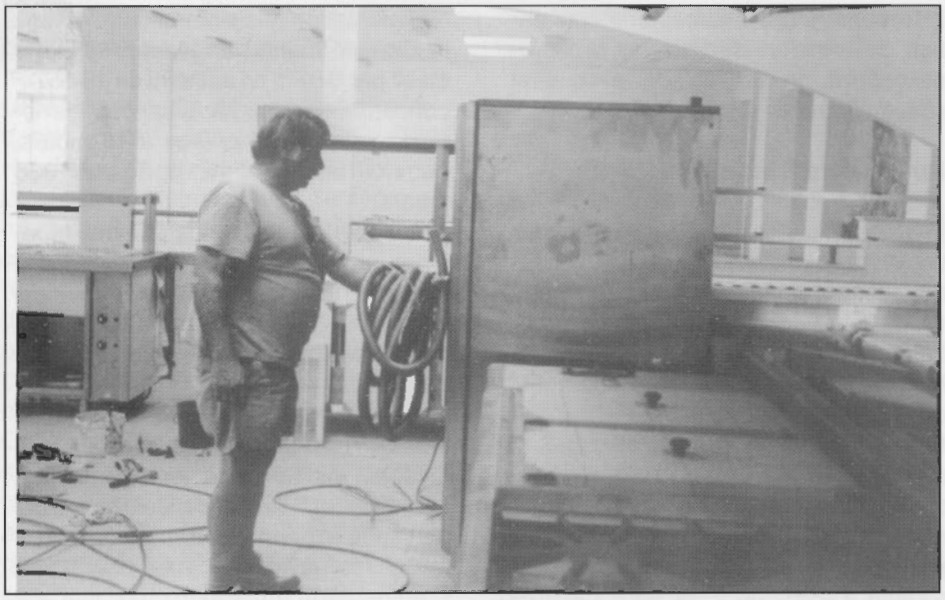

Travaux dans les cuisines du collège (Photo RL)

VENTE - POSE - DEPANNAGE
MENUISERIE 2000
ALU ~ P.V.C.
GRZEGORCZYK René
56, chemin des Corbeaux 57880 HAM-s-VARSBERG
Devis gratuit Tél. 87.82.25.16 sur simple demande

Vie des entreprises

Crédit Mutuel

Nous avons pris l'habitude de présenter chaque année une entreprise de la commune. Après la SIMET puis SOPICA, nous nous sommes intéressés à une entreprise de services : le CRÉDIT MUTUEL.

HISTORIQUE

Héritière des grands principes mutualistes et coopératifs fondés sur l'entraide et la solidarité, développés par Frédéric Guillaume RAIFFEISEN (1818-1888), la Caisse de Crédit Mutuel de Ham est née le 11 décembre 1898. C'est l'une des plus anciennes de la région.

OBJET

La Caisse de Crédit Mutuel a eu, à son origine, une vocation essentiellement agricole : prêt de matériel, achats collectifs d'engrais et de semences ...
Ce n'est que plus tard que son but est devenu la satisfaction des besoins financiers de ses sociétaires en leur rendant le meilleur service au moindre coût.
Elle vise à :
- combattre l'usure et l'endettement excessif ;
- encourager la pratique de l'épargne et défendre les intérêts des épargnants ;
- contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses sociétaires, de sa circonscription et de la région ;
- développer l'esprit d'entraide et le sens mutualiste dans la population.

Dès 1971, une nouvelle évolution a amené la caisse de Crédit Mutuel vers une réelle activité de Bancassurance; proposant en plus des services bancaires classiques une gamme complète de produits d'assurance. De plus elle met à la disposition de la population son Agence de Voyage (CMV).

STRUCTURE

Animée par ces idées de coopération et de mutualisme, la Caisse de Ham couvrait les villages de Ham, Bisten et Varsberg. Elle a fusionné en 1991 avec les Caisses voisines de Boucheporn, Guerting et Porcelette/Diesen pour former la Caisse de Crédit Mutuel de la Vallée de la Bisten.
Regroupées au sein d'un District, les Caisses de la région de Saint Avold appartiennent à la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe; Fédération faisant partie de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

LES MOYENS

MOYENS MATERIELS :

Dans des locaux confidentiels et rénovés récemment, la Caisse dispose d'une informatique performante au service des sociétaires.
Pour un service plus rapide, il existe une imprimante libre-service et à Porcelette, un guichet automatique de banque. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, un service vocal et un service Banque à domicile sur Minitel permettent 24 heures sur 24 de connaître la situation des comptes et d'effectuer des opérations

MOYENS HUMAINS :

Les salariés

Une équipe de 15 salariés est au service des sociétaires de la Vallée de la Bisten dont 4 affectés au point de vente de Ham.

Le Directeur entouré du personnel de l'équipe de Ham. De gauche à droite: M Wilhelm Christophe, Mme Dahl Nathalie,M. Schmit Eugène, M. Lapaire Claude et Mme Harter Marguerite.

Les élus

L'assemblée générale locale élit 11 membres au Conseil Local et parmi eux, 5 représentants aux Conseils d'Administration et de Surveillance de la Caisse de la Vallée de la Bisten.

LES RESULTATS

La Caisse de la vallée de la Bisten gère 20.000 comptes pour 8.650 sociétaires et clients. Pour le point de vente de Ham, nous dénombrons 7.345 comptes pour 3.000 sociétaires et clients.
L'épargne totale à fin septembre s'élève à 324 millions de francs (110 millions pour Ham) tandis que l'encours des prêts à cette même date est de 132 millions de francs (48 millions pour Ham).

ACTIONS ET AVENIR

Par des actions concrètes et sa présence sur le terrain, la Caisse de Crédit Mutuel est le partenaire privilégié des associations locales et des écoles. Sa capacité d'écoute et son dynamisme la conduisent à mener des actions envers les jeunes en particulier mais aussi vers l'ensemble de la population.

Les réalisations de 1994

Travaux dans les écoles

Mise en conformité électrique de deux salles de classe au centre.
Mise en peinture de 4 salles de classe au centre.
Mobilier neuf pour 2 classes à l'école des Genêts

Travaux d'équipement gaz naturel

Comme prévu, la troisième tranche de l'équipement en gaz naturel a été réalisée par GDF. Il s'agit de la partie comprise entre le carrefour du cimetière et les sorties vers Diesen, Porcelette et Varsberg. Près de 50 nouveaux abonnements ont été construits, ce qui porte le nombre total d'utilisateurs de cette énergie moderne à plus de 300 foyers (y compris les logements du FMC). Les travaux ont débuté en septembre et se sont achevés en novembre.
GDF prévoit à présent l'extension vers Diesen Varsberg et Porcelette.

La grande difficulté de ces travaux d'équipement gaz a été le passage de la rivière.
Les services de l'Equipement ont fixé les normes à respecter pour ce passage délicat à 3 mètres en-dessous du lit de la Bisten, ceci en prévision des futurs travaux de giratoire qui seront réalisés prochainement. L'entreprise adjudicataire des travaux de gaz a fait appel à une société privée qui possède le matériel nécessaire au franchissement des obstacles sans ouverture de tranchée. Il s'agit d'un engin équipé d'une tête orientale qui perce à l'aller et qui permet de tirer le tube de 160 mm au retour.

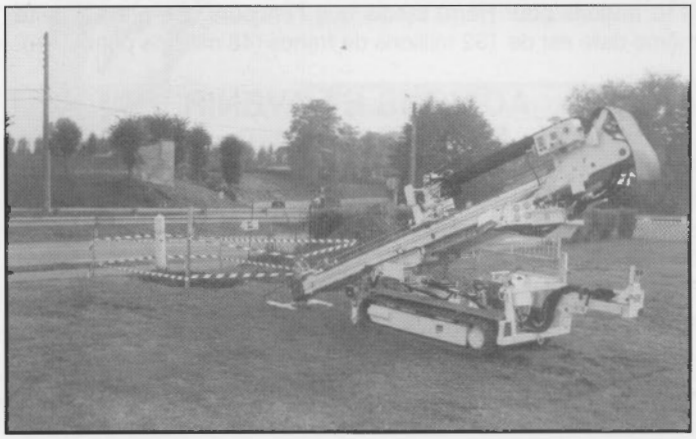

Les trois chaudières des écoles Mixtes du centre de l'école maternelle ont été remplacées par des équipements au gaz naturel. Les anciennes étaient en très mauvais état vu leur grand âge et les pannes étaient nombreuses.
Elles ont été équipées de régulations très perfectionnéees qui leur donne une grande souplesse de fonctionnement en même temps qu'une maintenance réduite au maximum.
Le montant des travaux s'est élevé à près de 290.000 F avec une subvention départementale de 112.000 F

Syndicat des eaux

Le syndicat des eaux de Varsberg-Ham a procédé au changement de la conduite entre le garage Welsch et la Pharmacie Baué. Un tuyau de 160 a été posé afin d'assurer une meilleure pression et un meilleur débit en fin de ligne, au lotissement Hoff et dans les immeubles du FMC notamment.

(Photo RL)

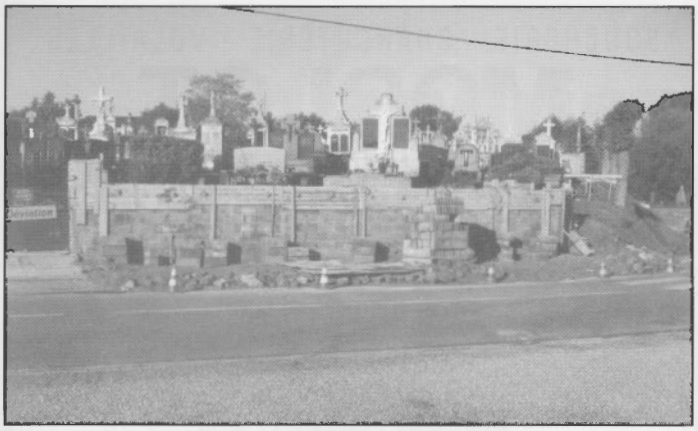

Signalisation routière

Les ouvriers communaux ont peint des panneaux 50 Kmh sur les routes afin d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse en agglomération pour la sécurité de tous.

Réfection des routes

Un nouveau tapis d'enrobé a recouvert la rue de la gare, la rue principale, la rue de Guerting, la rue du ruisseau, un bout de la rue de l'école. Coût de l'opération : près de 480.000 F

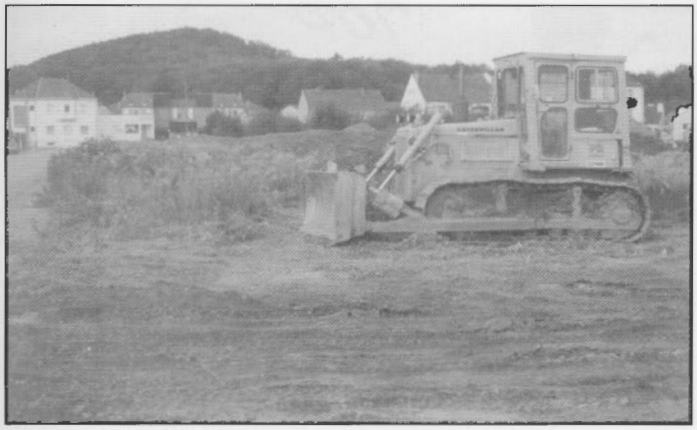

Reconstruction du mur du cimetière

Le vieux mur du cimetière, côté route de Diesen, s'est écroulé un dimanche matin sans raison apparente, si ce n'est peut-être son âge canonique.
Les services municipaux ont procédé à sa reconstruction et une subvention départementale a été accordée pour ces travaux.

(Photo RL)

Changement du pont-brosse de la station d'épuration

Le pont brosse qui sert à aérer l'eau qui transite par la station d'épuration ne fonctionnait plus au niveau du réducteur. On a donc procédé à son remplacement total, le réducteur nécessaire n'étant plus fabriqué et les autres éléments étant très abîmés et prêts à lâcher.
Coût de l'opération : 150.000 F environ.

(Photo RL)

Rue de Lorraine

Le fond de la rue de Lorraine a été remblayé en partie à l'occasion de dépôts par l'entreprise Basenach. Les terres déposées constituent une première entrée en matière pour la réhabilitation de ce secteur qui devrait connaître une extension dans les années futures.

RENAULT

Garage WELSCH Frères S.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture

57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.02.13

Voitures sans permis
AIXAM

R.C. 84 B 358
SIRET 331195172 00019
Code APE : 6506

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLES

MORLOT

Yves et M.-Brigitte

70A, rue de Guerting
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.68.97

Viande de 1er Choix
Charcuterie Fine
Spécialité : Jambon Fumé

Transports et Taxi KIN

S.à.r.l. au capital de 200 000 F

23, rue de Ham
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.00.41

SIRET 380 182 030 00011

TABAC - PRESSE
DROGUERIE - PAPETERIE

YVONNE

17, rue Principale
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.82.53.38

Boulangerie - Epicerie

WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.06.59

MATERIAUX DE CONSTRUCTION-TERRASSEMENT

Georges BERTRAND

38, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87 93 06 15
Fax 87 82 10 25

Garage
Roland BASTIAN

Agent
IVECO
LIGIER

20, rue de Porcelette
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.14.46

Vente véhicules toutes marques
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange
Location véhicules utilitaires

TOP COULEUR

Carrosserie - Peinture
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
20, rue de Porcelette Tél : 87.93.14.46

Calendrier des manifestations 95

JANVIER
Dimanche 8 — Tennis-club : **Classement 95 Vin d'honneur**
Samedi 21 — Fauchés : **Banquet**

FEVRIER
Dimanche 19 — Choeur d'hommes : **Banquet**

MARS
Dimanche 5 — Joyeuses rencontres : **Banquet**
Mardi 21 — USEP : **Jeux collectifs**
Jeudi 23 — USEP : **Jeux collectifs**
Dimanche 26 — Club-cynophiles : **Banquet**

AVRIL
Vendredi 7 — Crédit Mutuel : **Assemblée générale**
Samedi 8 — Twirling-club : **Soirée banquet**
Samedi 29 — Judo-club : **Tournoi**
Dimanche 30 — Hamsters : **Rallye pédestre**

MAI
Mardi 23 au vendredi 26 APEHV : **Semaine des arts**

JUIN
Samedi 17 — FC Ham : **Challenge du Crédit Mutuel**
Dimanche 18 — FC Ham : **Challenge du Crédit Mutuel**
Dimanche 18 — APEHV : **Fête scolaire**
Mardi 20 — USEP : **Rencontres sportives USEP**
Mercredi 21 — Chœur d'hommes : **Fête de la musique**
Dimanche 25 — Tennis-club : **Finales de l'Open de tennis**
Dimanche 25 — Fauchés : **Marche**

JUILLET
Samedi 1 — Tennis-club : **Tournoi école de tennis**
Samedi 1 — Sté des mineurs : **Sortie pédestre**
Samedi 1 — Club Cynophiles : **Ring 1-2-3**
Dimanche 2 — Tennis-club : **Tournoi école de tennis**
Dimanche 2 — Sté des mineurs : **Sortie pédestre**
Dimanche 2 — Club Cynophiles : **Ring 1-2-3**
Samedi 22 — Amicale des pompiers : **Fête Forestière**
Dimanche 23 — Amicale des pompiers : **Fête Forestière**

AOUT
Dimanche 13 au mardi 15 FC Ham : **Challenge Prybil**

SEPTEMBRE
Dimanche 3 — Club cynophiles : **Agility**
Dimanche 10 — Amis de Lussac : **Banquet**

OCTOBRE
Jeudi 5 — **Réunion des associations**
Vendredi 6 — ASGH : **Assemblée générale**
Dimanche 8 — Chœur d'hommes : **Banquet**
Dimanche 15 — Twirling-club : **Stage**
Dimanche 22 — Tennis-club : **Finales Open d'hiver**

NOVEMBRE
Dimanche 5 — Chorale Ste Cécile : **Assemblée générale**
Samedi 11 — Judo-club: **Coupe du club**
Dimanche 19 — Twirling-club : **Stage**
Dimanche 19 — Chorale Ste Cécile : **Banquet**
Samedi 25 — Fauchés : **Assemblée générale**

DECEMBRE
Dimanche 3 — Sté des mineurs : **Banquet de Ste Barbe**
Dimanche 10 — Twirling-club : **Stage**
Dimanche 17 — Club-tricot : **Fête de Noël**

Liste des Associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Amicale des Amis de Lussac (François URBAYS)	tél. 87 93 57 77
Amicale des Parents et Enseignants (Christian MULLER)	tél. 87 82 10 42
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI)	tel. 87 93 78 64
Anciens combattants (Gilbert ALBRECHT)	tél. 87 93 64 34
ASGH (Raymond SIKORSKI)	tél. 87 93 08 81
Choeur d'Hommes (Maurice HAUTER)	tél. 87 93 52 92
Chorale Ste Cécile (François URBAYS)	tél. 87 93 57 77
Club Canin (Henri KALUS)	tél. 87 82 69 84
Club des jeunes (Sylvain SKRABER)	tél. 87 82 23 36
Club d'épargne "Les Fauchés" (Jean-Claude BOUR)	tel. 87 93 58 24
Club d'épargne "Les Hamsters" (François DOHR)	tél. 87 93 64 96
Eclaireurs de France (Marc PARMENTIER)	tél. 87 93 33 28
Club d'épargne "St Nicolas" (Café du stade)	tél. 87 93 15 35
Club d'épargne "Chez Irène"	tel. 87 93 44 04
Club Tricot (Liliane SCHLOSSER)	fel. 87 82 10 20
Football-club de Ham (Roger FILLER)	tel. 87 93 60 45
Joyeuses rencontres (Josée WYPART)	tél. 87 93 17 15
Judo-Club (René THOMAS)	tél. 87 93 14 82
Sapeurs pompiers (Marcel PETAIN)	tel. 87 82 30 92
Société des mineurs et travailleurs (Théo SCHNEIDER)	tel. 87 93 74 87
Tennis-Club de Ham (Raymond SIKORSKI)	tél. 87 93 08 81
Twirling-Club (Josiane WOLOSZYN)	tél. 87 93 44 71
USEP (Jean-Claude DYLLONG)	tél. 87 93 70 51

Coin détente ...

Le saviez-vous? (cochez la case correspondante)

1) Le Conseil municipal de Ham comprend :
❑ 19 membres ❑ 23 membres

2) Population de Ham
en 1802 ❑ 467 ❑ 350 ❑ 520
en 1900 ❑ 560 ❑ 805 ❑ 630
en 1990 ❑ 2500 ❑ 2805 ❑ 2751

3) Le Conseil municipal est élu pour
❑ 4 ans ❑ 5 ans ❑ 6 ans

4) Moyenne d'âge du Conseil municipal en 94
❑ 46 ans ❑ 48 ans ❑ 55 ans

5) Quel est le montant des recettes communales en 92 (investissement + fonctionnement)
❑ 5MF ❑ 7MF ❑ 9MF

Solution page 7

Animation estivale 94

Lancée en 1991 par la commission municipale "activités sportives, culturelles et de loisirs", l'animation estivale connaît toujours autant de succès.
Avec le concours des clubs sportifs, associations et amis bénévoles, plus d'une centaine de jeunes âgés de 8 à 15 ans ont pu pratiquer gratuitement, selon leurs goûts et selon leurs possibilités, les multiples activités proposées.

C'est ainsi qu'une vingtaine de jeunes se sont retrouvés au gymnase, encadrés par Rachel, Alain et Mickaël pour s'adonner au basket-ball. Il est vrai que les "grands" étaient avantagés mais l'adresse et la rapidité pouvaient largement compenser la hauteur du panier (3,05m).

Que c'est haut ! (photo RL)

Au club canin, les enfants ont découvert l'art du dressage ainsi que les différentes races de chiens : dalmatien, boxer, berger allemand, eurasien, fox terrier, Yorkshire. L'objectif est avant tout d'apprendre à nos amis à quatre pattes l'obéissance et la sociabilité. Après tout, être chien de défense ou chien de ring n'est pas une fin en soi.

Tous les lundis matins, une quarantaine d'enfants accompagnés par Mireille, Jean-Luc, Justin et Théo se sont rendus à la piscine de Boulay. Apprendre à nager, plonger, faire des courses, organiser des jeux de ballons, des activités variées qui ont permis aux enfants de passer d'agréables moments.

Le judo, sport de combat éducatif permet à ses adeptes de se défendre mais également d'acquérir un grande maîtrise de soi.

Les amateurs de ballon rond sont venus se défouler chaque samedi sous la responsabilité de Mickaël et Mario. Des fidèles de ce sport mais également des nouveaux sont venus s'exercer au dribble, marquage, slalom, passes, reprises de volée, tir au but.

Exercices de jonglage (Photo RL)

Jean-Luc et Michel mènent toujours avec le même entrain leurs équipes de cyclistes dans le cadre de randonnées qui permettent non seulement de dégourdir les muscles mais aussi de découvrir les charmes souvent méconnus de notre région. Bravo à Cédric, le benjamin (7 ans) du groupe qui a bouclé le parcours avec les grands.

Halte devant l'église de Coume (Photo RL)

Un nouveau sport au programme cette année : le golf. En effet, une quarantaine de jeunes, instruits par des moniteurs du club, ont découvert le golf 18 trous de Faulquemont. Il a d'abord fallu se familiariser avec un vocabulaire très technique avant de pénétrer dans le practice pour apprendre à tenir les clubs : driver, putter qui permettent d'envoyer la balle à des distances respectables ou réduites à quelques centimètres. Les premiers essais ne furent pas toujours très concluants. Là-encore, concentration, patience et persévérance sont de mise. A l'année prochaine Armand!

Il faut viser le trou! (Photo RL)

Découvrir le milieu, mais également apprendre à s'orienter, tel était le programme des sorties pédestres encadrées par Joseph, Alphonse et Jean-Marc. Utiliser une boussole, s'orienter à l'aide d'une carte, estimer les distances, s'intéresser aux traces laissées par nos ancêtres, admirer la faune et la flore. Tout un programme.

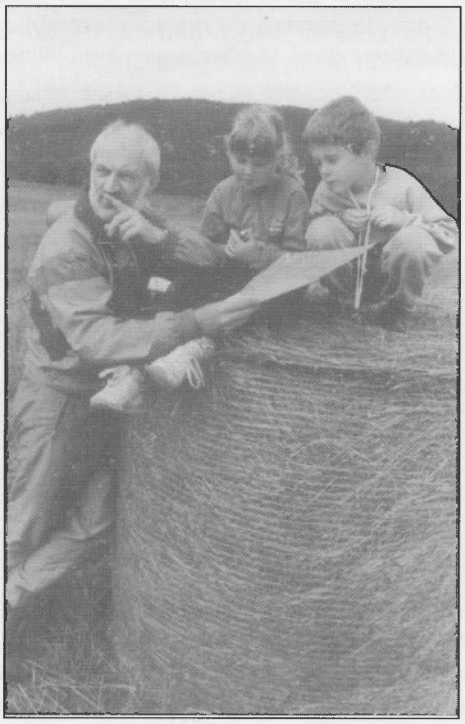

Il ne faut pas perdre le Nord (Photo RL)

Au volley, les enfants ont été encadrés par Alain. Etre au service ou bien réceptionner la balle n'a plus de secrets pour eux. Un jeu d'équipe très convivial.

D'autres jeux de balles, d'autres plaisirs! Le tennis a été choisi par près de 30 jeunes. Armés de raquettes prêtées par le club, ils ont appris les rudiments du tennis: tenue de la raquette, coups droits, revers liftés ou non, smashes, lobs et shops! L'encadrement était assuré par Pierre, Yves, Fabrice, Randy. A deux ou a quatre, le tennis peut être une affaire de famille, de jeunes ou de moins jeunes, été comme hiver.

Un "proche parent" diront les non spécialistes ! Le "tennis de table" ou plus expressivement "ping-pong" demande également dextérité, adresse et concentration. Les amateurs ont été invités à cette pratique par Rachel.

Les plaisirs de l'eau ! Sous la responsabilité de Christiane, Armand, Christian, Jean-Luc et Justin, une vingtaine de jeunes ont passé une agréable journée à pratiquer du canoë-kayak sur la Nied. La promenade n'a pas été de tout repos puisqu'il a fallu entreprendre la descente des chutes et quelques plongeons dans la rivière ne purent être évités. Quel plaisir cependant, car il a fait chaud cet été. Un pique-nique offert par la municipalité, " à l'ombre des saules argentés qui bordent la rivière" a été très apprécié par tous.

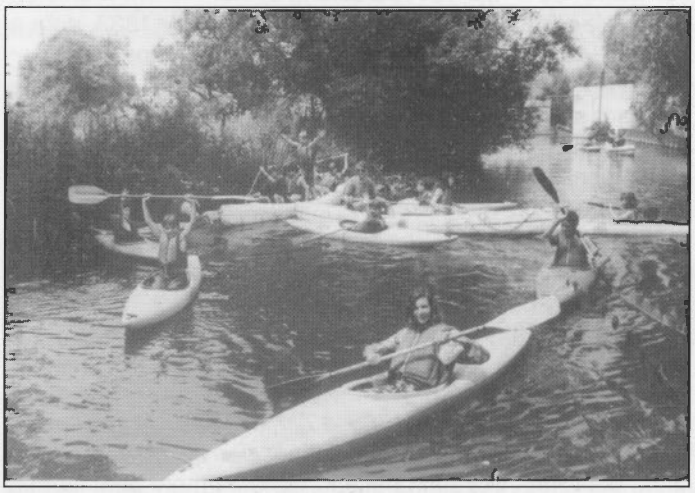

A la conquête de la Nied (Photo RL)

Une dizaine de filles ont choisi le twirling, sous la férule de Nathalie. Mélange de danse, de gymnastique, maniement du bâton, ce sport est selon Emile une activité difficile mais intéressante qui demande souplesse, adresse et patience.

Le scrabble, activité moins sportive pour le corps il est vrai, mais pas pour l'esprit, se pratiquait tous les mardis dans la salle des fêtes sous la houlette de Mme Humbert, Présidente du club de Creutzwald. Un passe-temps amusant pour améliorer son vocabulaire et son orthographe. En effet, les fautes coûtent cher. A vos dictionnaires les enfants !

Comme les années précédentes, les vacances furent bien remplies. Les activités nombreuses et variées ont permis à de nombreux jeunes de découvrir de nouveaux sports qu'ils pourront pratiquer ensuite toute l'année.

Un grand merci aux responsables de l'activité estivale et aux bénévoles qui ont encadré et initié les différents groupes. Les bonnes volontés seront toujours les bienvenues. A l'année prochaine !

Histoire de la commune

Un peu d'histoire locale vue par l'oeil de l'architecte qui s'intéresse à l'évolution territoriale d'une localité. M. Jean-Marie FESTOR, architecte diplômé nous a autorisé la publication de son analyse de l'évolution de la Commune.

HAM-SOUS-VARSBERG
Une histoire

Le nom de «Ham» signifiant «en creux» (terrain bas, dépression), caractérise bien ce village qui s'étend dans la vallée, au pied du château de Varsberg
L'épithète «sous Varsberg» devait le différencier des autres villages portant le même nom.
Ham relevait, et ce, depuis 1766, du Bailliage français de Boulay. Pendant et après la révolution, Ham subit les mêmes changements de canton que Varsberg.
Par décret du 9 mai 1811, Guerting et Ham furent réunis en une seule commune et ceci jusqu'au 12 janvier 1833, date à laquelle les deux localités retrouvèrent leur indépendance.
Ce sont les vieux registres de naissances des églises qui servirent au recensement des habitants. On a pu en retrouver que quelques années qui de plus sont discontinues et notamment en 1734 et 1745. De cette fraction de renseignements, on a pu établir les statistiques de naissances suivantes (moyennes):

1734-1739 : 14.5
1740-1745 : incomplet
1765-1769 : 15.8
1770-1779 : 16.4
1780-1792 : 18.6

Les années 1736, 1741, 1765, 1777 et 1779 ont été caractérisées, au niveau de la population, par de graves épidémies dont les victimes étaient généralement les jeunes enfants âgés de 1 à 7 ans (maladie de la Ruhr).
En outre, les cahiers de Doléances de cette époque, nous apprennent qu'en décembre 1786, un important incendie a dévasté plus de la moitié du village. Pourtant, durant la période qui suivit, on ne constata pas de diminution des naissances, mais on assistait plutôt au phénomène inverse. Cet incendie n'a donc heureusement pas provoqué d'émigration mesurable. Après les naissances, on a dénombré, durant la période de 1765 à 1792, 98 mariages. 48 de ces nouveaux couples décidèrent de rester dans la commune.
Au début du 19ème siècle, on estime la population à environ 500 habitants pour une centaine de maisons.
Mais, depuis cette époque, et surtout durant les dernières années, celles de l'essor des mines de charbon de L'Hôpital et de Creutzwald, la localité s'est considérablement développée; sa population a presque doublé. Le recensement de 1905 dénombrait 181 maisons pour 894 habitants.
Ham, ainsi que les villages limitrophes de la vallée de la Bisten et de la Rosselle, les forêts du Warndt ainsi que celle voisine de la Houve, sont situés sur un sol sablonneux. Cette terre n'étant pas particulièrement féconde et recouverte de grandes forêts, ne se prête pas à l'agriculture et de ce fait, rares sont les paysans.
Par la force des choses, les habitants sont donc obligés de gagner leur pain à l'extérieur du village. On assiste alors à une mutation: celui qui se voulait agriculteur, devient, faute de moyens, artisan. Il fabrique de petits articles (paniers, balais, etc ...) qu'il va vendre aux paysans.
Mais que se passe-t-il ? ... cela fait pourtant déjà un bail que l'on ne voit plus de marchands de balais et de corbeilles se diriger vers les riches villages d'agriculteurs ! Les temps ont changé ...
Là, où autrefois on voyait de pauvres masures, on aperçoit maintenant des villages aux jolies maisons et magasins .. . d'imposantes cheminées envoient de gros nuages de fumée noire au-dessus des grandes forêts du Warndt et de la Houve. Depuis que les mines de charbon «fleurissent» un peu partout, une pluie «d'or» inespérée s'abat sur le pays et sur ses habitants.
D'autres temps sont arrivés, d'autres moeurs aussi... Ham est un des villages à qui cette «aventure» est arrivée.

HAM-SOUS-VARSBERG
L'évolution du village

Une nouvelle histoire du village commence vers les années 1900. Alors que l'on découvrait auparavant un village rural «économiquement» pauvre, avec une centaine de maisons regroupées autour de l'église, la création du Siège la Houve en 1905, à proximité de la commune, allait pratiquement doubler en 5 ans, le nombre de maisons entraînant de profondes modifications dans la physionomie du village.

La vieille Mairie école

Ce «centre industriel» représente dès lors pour l'ensemble des communes avoisinantes, un énorme pôle d'attraction en matière d'emploi; sur le nombre important de travailleurs concernés, quittant le monde agricole ou encore celui des petites entreprises artisanales, intégrées au monde rural (forge, boissellerie, etc ...), certains, désireux de s'installer dans un village proche du lieu de travail se dirigent vers Ham; grâce aux réserves foncières de la commune, ils s'implantent en son centre pour bénéficier d'une infrastructure commerciale et sociale déjà existante.
Mais, peu à peu, on assiste à une extension en longueur du

village, vers l'Est, selon un axe orienté Ouest-Est qui est conséquente et tributaire respectivement, de facteurs économique et géographiques, à savoir :

* L'implantation d'un puits d'extraction du charbon (La Houve) à environ 2 Km environ du centre; les constructions se développent selon un principe classique dans ce type de situation, ayant tendance à se rapprocher du lieu de travail, afin de réduire à la fois la distance entre les deux lieux, ainsi que la durée du trajet.

* L'existence de zones marécageuses au Nord et au Sud d'un terrain géologiquement stable, sur lequel s'est implanté le village. Ces marécages apparaissent comme une contrainte déterminante pour l 'évolution du village. En effet, ils constituent de véritables barrières naturelles (soutenues au Nord par un massif forestier écartant toute hypothèse d'extension dans cette direction) au développement Nord et Sud, qui aurait permis d'obtenir, par grossissement un village plus compact, plus concentrique dans sa configuration. Sur les 650 ha de la commune, 200 ha environ sont des marécages.

Cette extension définira un axe démographique et social important pour le village, mais aussi pour les communes avoisinantes situées à l'Ouest, assurant la relation entre ces derniers et le puits d'extraction. Il constitue jusqu'en 1961, date à laquelle fut créée la voie de contournement au Sud, l'axe principal de circulation au sein de la commune : la rue de la gare.

Poursuivant son évolution vers l'Est, cette extension va buter sur la jonction des deux bandes marécageuses. Sur une largeur d'environ 33 mètres, aucune construction ne pourra s'implanter. Cette zone va provoquer une rupture très apparente dans l'extension du bâti. Ce dernier reprendra timidement plus loin, le long de la rue de Ham, cherchant toujours à se diriger vers la source de travail, pour constituer ce que l'on appellera plus tard, avec la création de la cité ouvrière, Ham- Cité.

A partir de 1920, Ham-Cité connut un développement particulièrement important notamment par la création, en ceinture du Siège de la Houve, de la cité ouvrière, implantée sur les territoires des deux communes de Ham et Creutzwald.

En 1921, mille familles de travailleurs polonais et yougo-

La rue de Lorraine en 89

slaves arrivaient de la Ruhr, pour satisfaire un besoin toujours grandissant en main d'oeuvre.

Sur ces mille familles, 144 furent logés dans les bâtiments de la cité ouvrière située rue du Canada et rue de Lorraine (12 bâtiments au total) appartenant à la commune de Ham, les autres dans les bâtiments de la même cité ouvrière mais situés sur le territoire de Creutzwald.

On voit apparaître aussitôt des petits commerces (boucherie, boulangerie, épiceries, etc ...) qui s'implantent le long de la rue de Ham.

Parallèlement au développement de la Cité, on assiste à une extension très lente du village, qui après avoir franchi les barrières marécageuses du Sud, s'étend timidement, par mitage, le long des chemins existants qui distribuent les communes voisines de Varsberg, Porcelette et Diesen.

Après la guerre, en 1947, on assiste à un nouvel arrivage de

Vue aérienne des lotissements des Genêts et Hoff

travailleurs, italiens cette fois: 1.000 personnes au total. Ceux-ci sont logés dans des bâtiments «provisoires», les baraques en bois situées au lieu-dit "Hoff", le long des rues de Ham et de Creutzwald.

Ce n'est que 20 ans plus tard, en 1968, qu'une première opération de lotissement, à l'échelle de la commune, remplacera les baraques de la rue de Ham : il s'agit du lotissement des Genêts, comprenant 70 parcelles, jouissant parfois d'une grande superficie allant dans certains cas jusqu'à 15 ares. La plupart d'entre elles furent rachetées par une partie des occupants des anciennes baraques. Les autres furent relogés dans les semi collectifs de la cité Neuland à Creutzwald, qui constitue l'extension Est de la cité ouvrière vers la ville, de l'autre côté de la voie ferrée.

En 1971, une seconde opération de lotissement remplacera les dernières baraques situées cette fois le long de la rue de Creutzwald: il s'agit du lotissement Hoff, comprenant 50 maisons. On assiste grossièrement au même phénomène que précédemment en ce qui concerne l'acquisition de parcelles.

L'évolution de l'ancien village durant cette période, de 1947 à 1975, fait apparaître une extension au coup par coup :

* à partir du centre vers l'Ouest, le long de la rue de Guerting
* au sud, déconnecté du centre par la bande de marécages, le long de la rue de Porcelette et de celle de Diesen.

En 1976, un troisième lotissement s'inscrit dans la commune. Il se distingue des précédents par une conception et une organisation différente, se traduisant par une disposition unilatérale de 10 pavillons, tous identiques, réalisés par le groupement AST, le long d'un axe en cul-de-sac depuis la rue de Diesen.

1978 - Trois réalisations ponctuent le dynamisme de la commune: un CES d'une capacité d'accueil de 600 élèves, destiné à recevoir les écoliers des communes avoisinantes, s'implante au pied du château, en voisinage immédiat de la seconde opération : le lotissement du Château avec 65 maisons et enfin la troisième réalisation : un hypermarché à Ham-Cité, en face du lotissement des Genêts.

Aspects de la vie scolaire

Le cross du collège (Photo RL)

Le Collège Bergfad

Le Principal M.LAFONTAINE et les enseignants s'occupent des 20 classes, soit 496 élèves dont 396 demi-pensionnaires. Les effectifs s'établissent comme suit :

5 classes de 6ème 127 élèves
5 classes de 5ème 134 élèves
5 classes de 4ème 116 élèves
5 classes de 3ème 119 élèves

Le lauréat de l'Eté du livre à l'école Mixte 2 (Photo RL)

L'école mixte 1 centre

Mme MAYER (directrice) et Mme KOENIG
CE2/CM1 20 élèves (7+13)
CM1/CM2 23 élèves (6+17)

L'école mixte 2 centre

Mme BOUTRON (directrice) et M. RICHTER
CP/CE1 21 élèves (6+15)
CE1/CE2 23 élèves (10+13)

Etude des champignons pour les écoles Mixtes 1 et 2 (Photo RL)

Ecole mixte Genêts

Mme SPERLING, Mme BRUNNER,
Mme MEICHELBECK, Mme BARRE, M. FILLER

CP	17 élèves
CE1	19 élèves
CE2	20 élèves
CM1	26 élèves
CM2	29 élèves

L'école des Genêts a visité le Futuroscope lors de son voyage à Lussac

Ecole mixte 2 : visite au lac de Creutzwald (Photo RL)

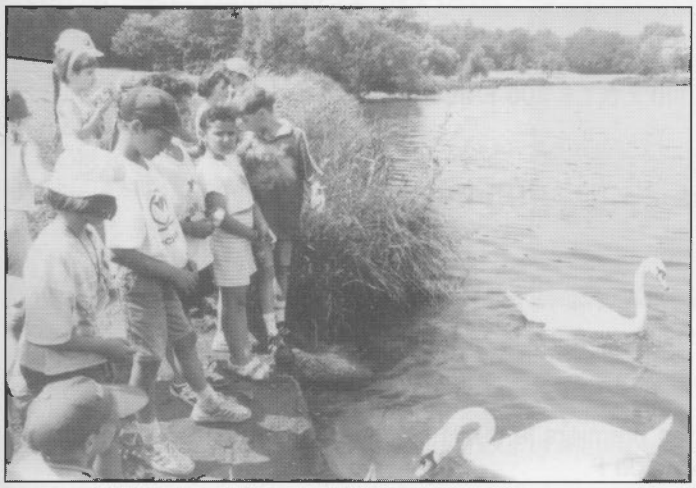

Les maternelles

Au centre :
Mme GENTIL (directrice) et
Mme LELIEVRE, institutrices avec 53 élèves
Mme ALBRECHT et Mme MICHELE les aide-maternelles

Au groupe scolaire des Genêts :
Mme KIPPER (directrice), Mme FELLER et Mme RONG-VAUX, institutrices avec
55 élèves
Mme HOERNER et Mlle JAGER les aide-maternelles

Hamois et Lussacois réunis au Futuroscope

AMBULANCES AGRÉÉES

THIERRY

20, rue Abbé-Cavelius
57880 HAM -sous-VARSBERG
Tél. 87 93 01 60

3, rue de la Gare
57150 CREUTZWALD
Tél. 87 82 30 33

M. et Mme GRZEGORCZYK
Taxi : 87 82 37 52

PERMANENCE ASSUREE
24 HEURES SUR 24

Toutes distances même à l'étranger

Les anciennes réunions du Conseil Municipal 1924 - 1954

Après les 7 séances du Conseil Municipal de 1994, dont vous avez pu lire les détails dans les pages 9, 109 11 et 12, voici un résumé des comptes rendus des réunions d'il y a 40 et 70 ans !
Toutes ces réunions ont été présidées par les maires : en 1924 M. Eugène ROBINET(1914-1925) et en 1954 M. Pierre OULERICH (1952-1971).
En ce qui concerne les sommes, pour avoir la correspondance, il faudra multiplier par 4,3 pour transformer les sommes de 1924 en francs actuels et par 0,1 les sommes de 1954.

Deux exemples : **20 F de 1924 correspondent à 20 x 4,3 = 86 F actuels**
2.000 F de 1954 correspondent à 2.000 x 0,1 = 200 F actuels

Il y a 40 ans.....1954

Le Maire et ses 16 conseillers ont eu une année chargée; ils se sont réunis 18 fois. Les comptes-rendus des séances couvrent 36 pages du registre ! !

Au budget :

A plusieurs reprises il a été voté des crédits supplémentaires, les premiers le 09.01.54 : le CM vote 415.000 F sur des postes de fonctionnement de 1953 qui s'élevaient déjà à 2 millions de F.
Lors de cette séance, il y a également eu affectation de 382.000 F aux acquisitions mobilières. Cet argent est prévu en recettes au titre des dommages de guerre.
Le budget primitif s'élève à 11.930.000 F en recettes et dépenses (réunion du 14.02.54) et se transforme au supplémentaire à 22.725.000 F (réunion du 27.11.54).

Les indemnités et traitements :

* Dans sa séance du 12.06.54, le Conseil prend acte de la libération du logement de 2 pièces occupé par l'instituteur dans la maison communale au 50 rue principale. Le CM vote la location de ce logement à un habitant de la commune, moyennant un loyer mensuel de 500 F.
* Une indemnité représentative de logement de 1.500 F par mois est accordée à l'instituteur de Ham cité.

Quelques travaux :

* Sur demande d'EDF, la commune met à la disposition, pour la durée de la concession d'électricité, le terrain situé au lieu-dit "Heckschwartewiese", section A, parcelle 0.264 d'une contenance de 1,24 ares.
* Le CM décide de faire construire un 2ème dépôt d'ordures au cimetière et de faire exécuter une réfection des chemins du cimetière avec un revêtement en Formacadam, par les Ponts et Chaussées de Boulay.

La voirie :

* Le CM, vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur les services des chemins vicinaux etc ...

... vote l'inscription au budget de la commune. des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux :

1954: 578.629 F en recettes et dépenses
1955: 594.643 F en recettes et dépenses

* Le CM demande la remise en état et le redressement du CVO Creutzwald-Diesen. Dans le compte-rendu de la séance du 17.01.54 on peut lire :

"... Le CM se fait l'interprète des doléances générales formulées par la population de notre région industrielle au sujet du très mauvais état du CVO de Creutzwald à Diesen. Il attire l'attention sur la situation spéciale de ce chemin qui présente un intérêt indiscutable au point de vue de la grande circulation et qui gagne de plus en plus d'importance, depuis la construction de la cité ouvrière de Diesen et de la centrale Emile Huchet à Carling. En effet ce CVO fait la liaison la plus directe et la plus pratique entre Creutzwald, Ham cité d'une part et Diesen Carling d'autre part. Par suite de la destruction

du pont sur la Bisten pendant les hostilités le chemin a été dévié, mais en raison de l'entretien différé, il est devenu complètement impraticable et présente un réel danger pour la circulation. La remise en état s'impose de toute urgence etc...".
* Lors de la séance du 28.03.54, le Maire donne connaissance de la lettre du Sous-Préfet de Boulay, apportant des précisions sur les avantages administratifs et financiers que représenterait un syndicat intercommunal de la voirie de la subdivision de Boulay. Après exposé et délibération, le CM accepte le principe de l'adhésion au syndicat aussitôt qu'il sera constitué.

Le 27.06.54, la municipalité adhère à ce syndicat et désigne deux représentants mais note cependant ... il reste entendu que tous les crédits dont disposerait la commune ne pourront être affectés par le comité du syndicat qu'à la quantité de travaux à effectuer sur le territoire de la commune et que celle-ci conserve donc toute son indépendance dans l'affectation de ses propres crédits à la réfection de sa propre voirie...".

Les affaires scolaires

En cette année 54, dix ans après la libération, il y a beaucoup à faire pour les écoles et les écoliers. Tout d'abord il s'agit de terminer le nouveau groupe scolaire des Genêts.
* Le CM prend connaissance des devis établis par l'EDF et décide de faire effectuer le raccordement du nouveau groupe scolaire au réseau de basse tension pour un montant de 99.924 F.
* Le CM autorise le Maire à conclure avec la société SILIX, un marché pour la fourniture des matériaux nécessaires à la construction de la station d'épuration des WC du groupe scolaire de Ham cité.
* Le nouveau groupe scolaire nécessite de la main d'oeuvre ; on embauche :

Le groupe scolaire des Genêts date de 1954

- une balayeuse au traitement de 7.000 F par mois
- un chauffagiste pour 7.995 F par mois
- une dame de service pour la maternelle de Ham cité pour 12.000 F par mois.

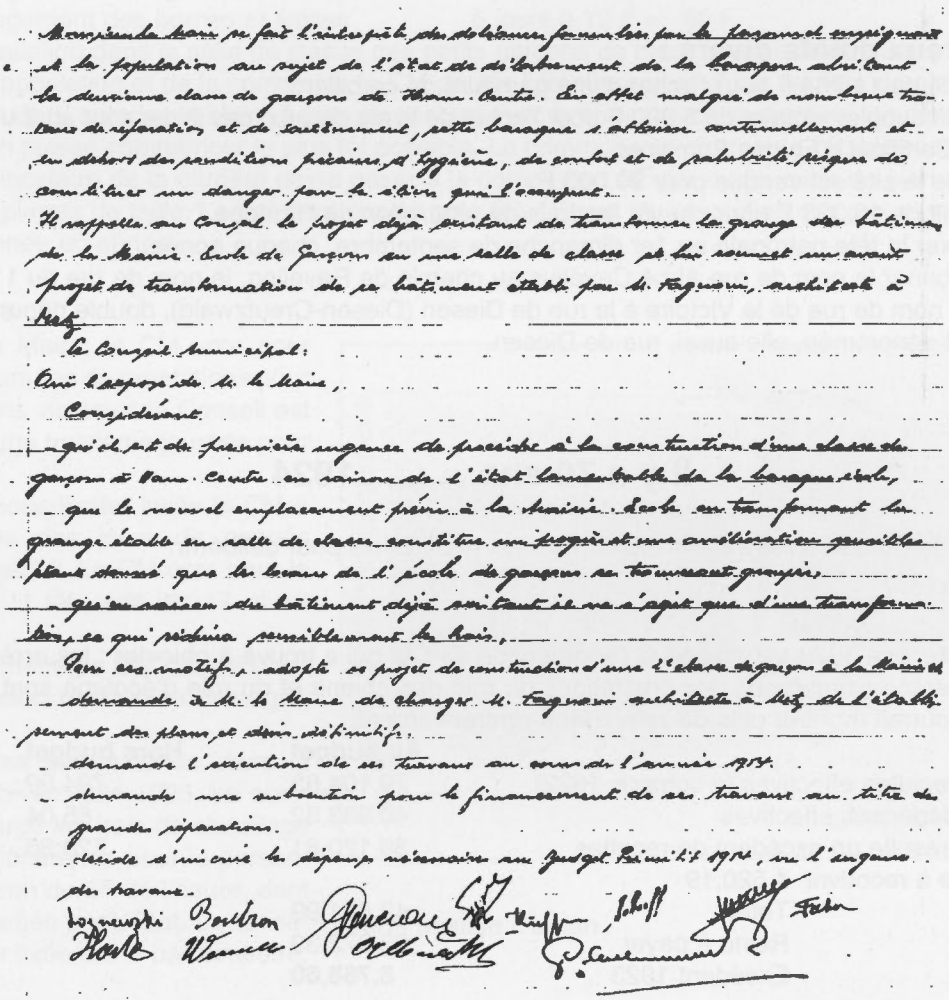

Monsieur le Maire fait l'exposé des doléances formulées par le personnel enseignant et la population au sujet de l'état de délabrement de la baraque abritant la deuxième classe de garçons de Ham-Centre. En effet malgré de nombreuses réparations et de soutènement, cette baraque s'détériore continuellement et en dehors des conditions précaires d'hygiène, de confort et de salubrité exigées constitue un danger pour les élèves qui l'occupent.
Il rappelle au Conseil le projet déjà existant de transformer la grange des bâtiments de la Mairie-Ecole de garçons en une salle de classe et lui soumet un avant-projet de transformation de ce bâtiment établi par M. Fagnoni, architecte à Metz.
Le Conseil Municipal :
Ouï l'exposé de M. le Maire,
Considérant :
- qu'il est de première urgence de procéder à la construction d'une classe de garçons à Ham-Centre en raison de l'état lamentable de la baraque école,
- que le nouvel emplacement prévu à la Mairie-Ecole en transformant la grange étable en salle de classe constitue une économie sensible étant donné que les locaux de l'école de garçons se trouvent groupés,
- qu'en raison des bâtiments déjà existants il ne s'agit que d'une transformation ce qui réduira sensiblement les frais,
Pour ces motifs, adopte ce projet de construction d'une 2e classe de garçons à la Mairie et
- demande à M. le Maire de charger M. Fagnoni architecte à Metz de l'établissement des plans et devis définitifs,
- demande l'exécution de ces travaux au cours de l'année 1954,
- demande une subvention pour le financement de ces travaux au titre des grandes réparations,
- décide d'inscrire les dépenses nécessaires au budget primitif 1954, au chapitre des travaux.

L'école maternelle fonctionne depuis le 20.09.54.
* Par ailleurs, le CM s'engage à faire procéder à partir de la rentrée du mois de janvier 1955 à la distribution de sucre et de lait aux enfants des écoles de 6 à 11 ans ... avec une subvention de 500 F par enfant bénéficiaire qui doit s'ajouter à la subvention de l'ordre de 1.100 F minimum prévue pour l'année civile 1955.
* Les crédits Barangé institués en 1951 sont une aide au fonctionnement des écoles primaires et sont affectés comme suit :

43.690 F à l'école des garçons du centre
42.064 F à l'école des filles du centre
70.558 F à l'école des garçons de Ham cité
62.026 F à l'école des filles de Ham cité

Ce n'est pas tout : il faut également une classe primaire et une classe maternelle pour le centre.
* Pour la classe primaire, voir la délibération du 17.01.54 page 25 :
* le 20.09.54, le maire se fait l'interprète des doléances de la population du village qui demande la construction d'une école maternelle... il considère que cette construction est de première urgence ...

Les affaires sociales :

* Versement de 4.000 F à une veuve ; cette somme provient des dons et libéralités faits au courant de l'année 1953.
* Le CM alloue une subvention de 10.000 F au fonds de solidarité en faveur des victimes d'accidents mortels dans les mines. Il décide également une subvention de 5.000 F au profit des sinistrés d'Orléansville.
* Le CM décide de payer les livres scolaires à des enfants pauvres pour un montant de 1.800 F.

Terminons cette rubrique par les subventions aux sociétés : société des mineurs de Ham village et de Ham cité 2.000 F à chacune, CO Ham sous Varsberg 2.000 F, amicale des Sapeurs Pompiers 2.000 F, société des aviculteurs 2.000 F, société théâtrale "l'Etoile" 2.000 F et anciens combattants 2.000 F.

Le Marché local :

1954 a été l'année de l'institution du marché; le CM s'est penché de nombreuses fois sur ce sujet.
* Le CM décide :

- d'établir des marchés d'approvisionnement locaux les jours d'acompte et de paye de solde du mineur. Le marché se tiendra dans la rue de Caen à Ham cité.
- d'établir des marchés de même type pour Ham village le premier mercredi de chaque mois; le marché se tiendra rue de l'église.

* Le CM fixe le prix des places de marché à 50 F le mètre courant et décide en outre de laisser la gratuité des places aux commerçants de la commune.
* Mi-octobre, il décide de supprimer le marché de la cité et d'en tenir les 1er et 3ème mercredis de chaque mois à Ham centre pour un prix des places à 30 F le mètre courant.

Parmi les nombreux points divers :

* Le CM vote un crédit de 11.764 F pour l'achat d'une garniture de corbillard.
* Le CM vote un crédit supplémentaire de 5.000 F pour l'achat de livres de prix; ces livres sont attribués aux élèves ayant subi avec succès le Certificat d'Etudes Primaires.
* La baraque-école de la cité est vendue pour 90.000 F.
* Le CM vote un crédit de 13.333 F pour couvrir les frais de réparation de l'horloge.
* Le CM décide de fixer la fête patronale au 1er dimanche de septembre, chaque année.
* Le CM décide de donner le nom de rue Abbé Cavélius au chemin de Reveling, le nom de rue du 11 novembre au chemin des corbeaux, le nom de rue de la Victoire à la rue de Diesen (Diesen-Creutzwald), double dénomination car la route de Ham à Diesen est dénommée, elle aussi, rue de Diesen.

Il y a 70 ans.....1924

En cette année 1924 le Conseil avec ses 11 membres s'est réuni 6 fois pour délibérer.

Le budget :

* Le décompte de l'exercice 1923 est soumis à l'approbation du CM qui a trouvé à objecter : les arrérages de la location des terrains et bâtiments communaux, des prestations du rôle des chiens et du rôle d'écolage sont trop importants. Le receveur municipal pourrait montrer plus de zèle à faire rentrer l'argent.

	Au budget	**Hors budget**
Les recettes effectives (y compris 1922)	79.104,63	794,90
Les dépenses effectives	40.983,82	65,04
Il en résulte un excédent de recettes	38.120,81	729,86
Reste à recouvrir 4.520,19		
Total	42.641,99	
Reste à payer	33.872,39	
Excédent 1923	**8.768,60**	

* Le budget supplémentaire pour 1924 s'arrête à 14 643,26 F en recettes et dépenses.
* Le budget principal pour 1925 est accepté à 31.998,58 F.

Note : relevons la pauvreté de la commune :

1924	950 habitants	32.000 x 4,3 =	138.000 F
1954	2520 habitants	11.930.000 x 0,1 =	1.200.000 F
1994	2805 habitants		10.000.000 F

Indemnités et cotisations :

* La commune a touché de l'Etat une indemnité de cantonnement et prestations aux troupes de 729,86 F; comme il n'y a pas de liste, le CM décide de les mettre dans la caisse communale.
* Suite à une requête du garde-champêtre et appariteur, son traitement passe au 1er juillet à 440 F par an pour la fonction d'appariteur et à 1.000 F par an pour celle de garde-champêtre.
* Considérant qu'en raison de la cherté de la vie, il est équitable que la redevance payée annuellement à l'Etat par la commune pour la gestion de la caisse soit augmentée d'un dixième en faveur du receveur municipal, à la condition expresse que le percepteur fera tout ce qui est possible afin que les redevances communales soient payées en temps et lieu.

Taxes :

* Le 24 février, le CM décide de fixer la taxe pour les chiens à 20 F pour un chien d'agrément, 10 F pour un chien de chasse et 5 F pour un chien de garde.
* La taxe sur les bals et représentations publiques est fixée à 15 F (Bals, théâtre, cinéma). Le bal de la fête et de la Ste Barbe sont exempts de toute taxe.

Travaux et réalisations :

* L'ingénieur du Génie Rural demande à la municipalité de prendre une délibération demandant la modification du règlement du curage du ruisseau dit Guertingerbach à partir du pont de la route de Ham à Creutzwald. Ce curage doit être exécuté périodiquement par un entrepreneur sans que les riverains aient la faculté d'exécuter eux-mêmes les parcours. En outre, le conseil décide que dorénavant il sera interdit d'établir des barrages sur cette rivière.
* Le CM donne son accord pour le paiement d'une facture concernant la construction d'une fosse d'aisance à l'école des garçons, pour un montant de 1.200 F. La même entreprise a procédé à la réfection de la conduite d'eau et au lavoir pour 6.905,90 F
* Le CM accepte sans observations le devis et compte des travaux de route :

Réparation des chemins de vidange	30 jours à 12 F = 240 F
Dégagement des lignes d'aménagement	15 jours à 12 F = 180 F
Dégagement des bornes et limites	5 jours à 12 F = 60 F

* Le CM décide l'installation dans la salle de classe des petits garçons de deux lampes électriques.
* Dans l'intérêt de la population et de la commune, le CM décide l'établissement d'une carrière de pierres de construction dans la forêt communale. Il autorise le Maire à faire de concert avec la commission respective, les démarches nécessaires pour que l'exploitation puisse commencer le plus tôt possible. La commune se charge de l'établissement du chemin d'accès à la carrière. Le locataire de la carrière devra payer à la commune : 2F par mètre cube de pierres de maçonnerie, 4 F par mètre cube de pierres de taille. Le bail sera conclu pour 9 à 12 ans. Vu l'évolution des prix d'un jour à l'autre, ceux-ci seront révisés d'année en année.

Les points divers :

* Sur proposition du Maire, le CM vote pour l'année 1925 deux journées de prestations pour l'entretien des chemins vicinaux; le Conseil est contre l'imposition d'une troisième journée pour les chemins ruraux.
* Une circulaire du Sous-Préfet invite le CM à fixer les deux dates des jours de congés mobiles restant sur les 10. Le CM opte pour le lundi et le mardi de la fête soit les 17 et 18 novembre.
* Sur proposition du Maire, le CM décide d'accorder, pour l'installation d'un cours ménager, la somme de 100 F.
* Des cours d'adultes seront tenus dans la commune pendant l'hiver 1924-1925. La commune prend à sa charge les frais de chauffage et d'éclairage, la rémunération pour le personnel enseignant, à raison de 5F de l'heure, dont la moitié sera remboursée par L'Etat. La cotisation des auditeurs est fixée à 5 F par trimestre.

Carte postale d'antan

Vie associative

Anciens combattants

Le groupement des Anciens Combattants de Ham sous Varsberg compte 25 membres actifs.
Le comité directeur est présidé par M. Albrecht Gilbert (tél. 87 93 64 34). Le secrétaire est M. Albrecht Joseph, le trésorier M. Urbays François et le porte-drapeau M. Koehl Albert. Porte-drapeau en tête, ils assistent régulièrement à la commémoration du 11 novembre.

Twirling Club

Le Twirling-Club a été créé il y a quatre ans sous la présidence de Mme Josiane Woloszyn. Sport à part entière, les jeunes qui le pratiquent seront tout à fait de cet avis. A chaque entraînement, échauffement au sol, suivi de gymnastique au sol (des roulades, des roues, souplesse avant et arrière etc ...), de la danse (sauts de biche, arabesques, grand écart) et maniement de bâton. Des stages techniques sont au programme où les twirleuses apprennent à manipuler correctement le bâton de twirling (des flips, des lancer différents etc ...); tout ce qui vient d'être cité est entrepris à chaque entraînement dispensé par Nathalie Woloszyn, monitrice du club. Sylvie Chabruère la seconde au maniement du bâton, ceci dans la bonne humeur et en entente cordiale entre les twirleuses et tout

le club. Deux soirées familiales, des challenges, stages techniques gym et danse sont programmés. Le club participe aux divers championnats régionaux et départementaux, ce qui demande beaucoup de sérieux de la part des concurrentes.
Les cours ont lieu au gymnase les mardis et vendredis de 18h à 20h. On peut se renseigner auprès de Mme Woloszyn, 4 rue des tulipes tél. 87.93.44.71, Mme Olier, 11 impasse des prés tél. 87.93.24.25 ou Mme Chabruère, 35 square du Canada tél. 87.82.12.85.

Judo-club

Le judo-club local continue à être à l'honneur sur tous les tatamis de la région. Les équipes minimes trustent les deux premières places du championnat de Moselle. En individuel, Arnaud Kremer, ceinture noire 1ère DAN a terminé 3ème au championnat de Moselle; il est champion de Lorraine, champion interrégional Est et a terminé 5ème aux championnats de France.
Le nombre des licenciés est en augmentation ; le club organise des séances de musculation le samedi après-midi sous la conduite de M. Urbain Weiten (champion de Moselle des ceintures de couleur) et le dimanche matin avec M. Gilles Thomas.
Des séances de judo-détente sont organisées les mercredis soirs sous la conduite d'Antoine Leva, François Muller et Raymond Reslinger et ce pour des adeptes de 15 à 60 ans !
Cinq nouvelles ceintures noires ont accédé au grade tant envié:

Sébastien Ciota, Carmélina Leva, Régis Doyen, Arnaud Kremer et Gabriel Leinninger.
Le club accueille à tout moment les nouveaux ou les anciens pratiquants; pour tous renseignements on peut s'adresser au Président M. Thomas tél. 87.93.14.82 ou à M. Leva tél. 87.93.49.31.

Societé des mineurs et travailleurs de Ham sous Varsberg

La société se porte bien. Avec un comité très actif et des secrétaires disponibles à tout moment, elle continue à organiser durant l'année des manifestations et réjouissances très sollicitées. Elle participe activement aux manifestations patriotiques et religieuses de la commune. En début d'année, l'assemblée générale nous donna l'occasion de nous réunir après les débats statutaires, les sociétaires avec leurs épouses, autour d'un buffet froid très copieux. Durant l'été, ce fut la sortie pédestre avec une très forte participation.
Un grand moment que ce cheminement à travers monts et creux, cette rencontre entre amis et connaissances, cette mi-temps en pleine nature avec casse-croûte, boissons chaudes et froides, cette convivialité, ces groupuscules se formant pour discuter de choses et d'autres, ce ravissement devant cette nature épanouie et pour récompense, après 4 heures de vie en plein air ce copieux repas si aimablement préparé par nos épouses.
Notre sortie en Forêt noire a eu également un succès formidable.
Si toutes ces manifestations se sont passées dans de bonnes conditions et à la satisfaction générale, nous pensons n'avoir pas manqué à notre préoccupation d'apporter aux gens de notre

(Photo RL)

commune un peu de joie et d'amitié. Il est à noter que nous continuerons à honorer de notre présence les manifestations de nos sociétés soeurs de France et d'Allemagne. Nous avons aussi participé à la journée commémorative des victimes de la mine, organisée par notre fédération des mineurs et sidérurgistes de Sar-Lor-Lux à L'Hôpital. En point d'orgue, pour finir l'année, la traditionnelle fête de Ste Barbe, avec messe en son honneur et le banquet annuel rassembleront nos amis et sympathisants dans une ambiance familiale et fraternelle.

Choeur d'Hommes

Sous l'impulsion de M. Hauter, président de l'ensemble vocal, trois manifestations ont été organisées cette année.

(Photo RL)

Le 13 février a réuni 148 personnes autour d'un buffet froid; le 21 juin, fête de la musique le Choeur d'Hommes avait invité son homologue d'Uberherrn, dirigé par Franz Fetik.. La chorale Ste Cécile, sous la baguette de Guido Boutter et la chorale d'enfants dirigée par Roberte Tonnelier ont également participé à cette fête qui est devenue un événement incontournable. Le 9 octobre enfin, les choristes et leurs amis se sont retrouvés au banquet annuel qui a compté 110 participants.

Tennis-club

208 membres, dont 66 jeunes étaient inscrits au club cette année.

Classement : le club compte dans ses rangs 37 joueurs classés de 15/3 à 30/4.

Ecole de tennis : 48 enfants ont participé au tournoi et aux trois cycles de l'école de tennis et se sont vu remettre les différentes "balles" à l'issue des tests. Encadrés par sept éducateurs 1er degré, les enfants ont bénéficié de 340 heures d'initiation, perfectionnement et entraînement.

Championnat : le club a présenté 9 équipes seniors en compétition. Trois équipes terminent à la première place, cinq équipes se classent deuxièmes et une équipe décroche la troisième place. Sur les neuf équipes, cinq accèdent à une division supérieure.

(Photo RL)

Manifestations : le club a organisé un tournoi Open, un tournoi école de tennis, le challenge SIMET, et a participé à la coupe BNP.

Projets : continuer à aménager le club-house, renforcer l'encadrement de l'école de tennis et préparer les jeunes à la compétition, développer le mini-tennis.

ASGH

L'Association Sportive du Gymnase de Ham compte 260 membres dont 28 pour la section gymnastique, 24 pour le yoga et 208 au tennis-club.

(Photo RL)

Tous les mercredis, une vingtaine de dames de tous âges se retrouvent au gymnase pour une séance d'éducation corporelle (20h à 21h) et pratiquent ensuite jusqu'à 21h45 un sport collectif (volley, basket, etc...). C'est dans la bonne humeur et tout en ayant des résultats satisfaisants, que se déroulent ces soirées.

Club canin

Le Club Canin, fort de ses 35 membres, connaît actuellement un nouvel essort : 3 séances d'entraînement par semaine, 2 membres engagés en compétition "Ring", 1 membre vient de

Au pied

remporter le titre de Champion International de Beauté et 8 autres en épreuve "Agility". Les projets pour 1995 : inauguration du Club-House, organisation d'une journée Porte-Ouverte et une manifestation canine les 1er et 2 juillet 1995 avec délivrance de Brevet Ring 1, Ring 2 et Ring 3. Si vous êtes intéressés par cette discipline, n'hésitez pas à prendre contact avec le Président du Club. Le Comité ainsi que tous ses membres vous souhaitent une Bonne Année et de Joyeuses Fêtes.

Démographie

QUELQUES ELEMENTS SOCIO ECONOMIQUES

La mairie dispose, grâce à l'informatique, d'outils permettant une étude de la démographie de la commune : tranches d'âge et répartitions. Pour compléter nos recherches, nous avons également utilisé une étude présentée par l'INSEE.
Le dernier recensement de 1990 nous a livré le chiffre de 2805 habitants.
Le graphe ci-dessous nous donne l'évolution de la population sur 2 siècles.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1708 à 1990

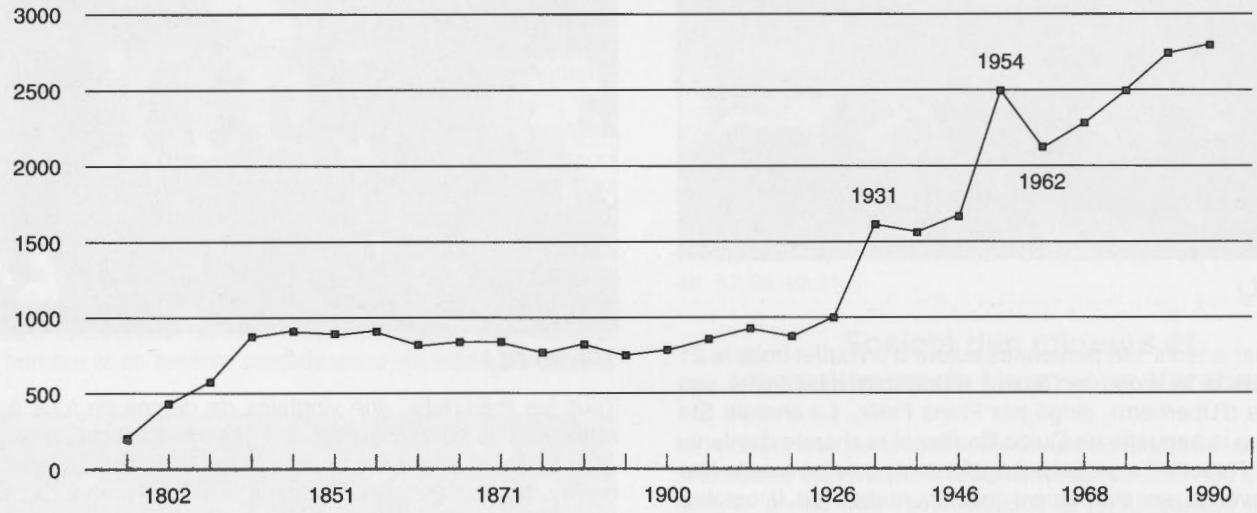

On s'aperçoit que la révolution industrielle, liée au charbon a fait tripler la population en soixante ans : 900 habitants en 1920 ... 2800 en 1980 !
Quel est l'âge de cette population ?
Le tableau ci-après fait référence à des strates qui correspondent à un équivalent national de communes comparables à la nôtre, c'est à dire entre 2000 et 5000 habitants. Les chiffres indiqués sont ceux de 1990.

Tranches d'âge	Nombre	% commune	% strate
0 à 4 ans	136	4,9	5,4
5 à 14 ans	407	14,5	14,4
15 à 19 ans	221	7,9	7,9
20 à 29 ans	387	13,8	13,1
30 à 39 ans	462	16,5	14,9
40 à 59 ans	671	23,9	24,1
60 à 74 ans	404	14,4	13
+75 ans	116	4,1	7,2

Nous nous situons approximativement dans les moyennes sauf pour la tranche des +75 ans ; il devrait y en avoir 200 au lieu de 116. Cela est dû à la mortalité des mineurs.

Cette population se répartit de la façon suivante :

	Nombre			% des actifs	
	Actifs	Inactifs	Total	Commune	Strate
Hommes	652	738	1 390	46,9	51
Femmes	412	1 002	1 414	29,1	36
Ensemble	1 064	1 740	2 804	37,9	43

Il y a donc 37,9 % de la population qui est active soit 5 points de moins que la moyenne. Signalons qu'il n'y a que 19 % des actifs qui résident et travaillent dans la commune contre 36 % pour la strate. Il y a donc peu d'emplois dans la localité et la fermeture de l'Hyper Ham et de la laiterie Candia n'ont pas arrangé les choses.

Dans la commune on recense actuellement 133 chômeurs (57 hommes et 64 femmes) et 50 % d'entre eux sont indemnisés. La population susceptible d'être active entre 20 et 59 ans représente 1520 personnes. Le taux de chômage atteint donc 8,8 %.

Après cet aperçu général, étudions les catégories socioprofessionnelles :

Catégorie socio-professionnelles	Nombre	%/total	Commune	Strate
Agriculteurs, exploitants	**0**	0 %	0 %	3,5 %
Artisans, commerçants	**72**	2,6 %	6,5 %	8,5 %
Cadres, professions intellectuelles	**44**	1,6 %	4 %	8 %
Professions intermédiaires	**244**	8,7 %	21,9 %	18 %
Employés	**244**	8,7 %	21,9 %	27 %
Ouvriers	**508**	18,1 %	45,7 %	35 %
Sous-total des actifs	**1 112**	39,7 %		
Retraités	**308**	11 %		
Autres inactifs	**1 392**	49,3 %		

Nous avons un village à dominance ouvrière non agricole.

Pour les actifs, les branches d'activité sont les suivantes :

Les Hamois ont une âme commerçante, qui l'eût cru !

	Nombre	Commune	Strate
Agriculture	0	0 %	5,7 %
Industrie	124	23,3 %	25,8 %
BTP	20	3,8 %	7,9 %
Commerce	192	36,1 %	11,9 %
Services	196	36,8 %	48,7 %

Pour les habitations, relevons :

Logement	Nombre	%
Propriétaires	693	74 %
Locataires HLM	27	2,9 %
Autres	217	23,1 %

Nous sommes donc à forte majorité propriétaires avec les revenus moyens suivants :

Où vous situez-vous ? Comparez ? Réfléchissez ? Peu importe, l'essentiel n'est-il pas de se sentir bien dans "sa" strate ?

	Commune	Strate
Revenu annuel moyen par ménage	106 672	97 167
Revenu annuel moyen par habitant	35 748	35 291

La libération

Le 27 novembre 1944, la 95e division US pénètre dans la commune

Ham-sous-Varsberg a été libéré le 27 novembre 1944 par la 95e division de la IIIe armée US du Général Patton. Trois Hamois qui avaient à l'époque 10, 20 et 37 ans, témoins directs de cette journée historique, se souviennent

Le 27 novembre 1944, en fin de matinée, les libérateurs américains entrent à Ham. Trois habitants de la localité ont vécu cet événement gravé dans leur mémoire. Ils racontent. Les jours précédant la libération les habitants se sont retranchés dans les caves en raison des tirs d'artillerie venant des hauteurs de Bisten et Coume.
Le 27 novembre, entre 7h et 8h, une forte explosion les a fait sursauter. Un commando allemand composé de quatre à cinq hommes qui étaient restés cachés la nuit précédente dans la cave d'une maison abandonnée de la rue de l'église, a fait sauter à la dynamite le pont enjambant la Bisten, près du cimetière, avant de prendre la fuite vers Creutzwald en passant par la "Langwiese". C'étaient les derniers Allemands restés au village.
La déflagration a fait voler en éclats toutes les vitres des habitations situées à proximité du pont, ainsi que les vitraux de l'église. Trois d'entre eux, dans le choeur, ont pu être restaurés et sont toujours en place. Le mur du cimetière, côté Moulin, s'était aussi écroulé.

Dans une Jeep

Un habitant âgé de 37 ans à l'époque, du quartier Schäferei, qui comme ses voisins s'était réfugié dans une sablière au pied du château où existaient plusieurs galeries, est sorti après l'explosion pour aller nourrir ses bêtes. Il raconte : **"A l'emplacement du pont il ne restait qu'un grand trou en forme d'entonnoir, dans lequel on aurait pu caser au moins deux maisons. Les Américains qu'on n'entendait pas venir à cause de leurs chaussures à semelles de caoutchouc, sont arrivés. Je me suis dirigé vers eux. Ils m'ont demandé: où sont les Boches ? J'ai répondu: ils sont loin heureusement".**
Pour traverser la Bisten, les Américains ont aménagé un passage en remblayant une partie de la dépression où se trouve le moulin, avec tout ce qu'ils ont trouvé aux alentours. Ce témoin poursuit: **" Ils ont arraché des portes de granges et de hangars, abattu des murs".** Ensuite les Américains n'avaient plus qu'à emprunter le passage qui enjambe la Bisten et donne accès au moulin. Les Hamois ont continué à emprunter ce passage jusqu'à la construction du pont provisoire en bois.

Un autre Hamois âgé de 20 ans en 1944, du centre du village se rappelle: **" J'ai vu arriver par la rue de Guerting une colonne de GI's. Une automitrailleuse dans laquelle avaient pris place trois ou quatre soldats ouvrait la marche. Une cinquantaine de soldats marchaient dans les caniveaux de chaque côté de la chaussée. Deux chars fermaient la marche. Arrivée près du lavoir aujourd'hui disparu, la troupe s'est arrêtée et a pris contact avec le bataillon stationné à Guerting. Aucune résistance n'a été signalée. Au fur et à mesure, de plus en plus de soldats sont arrivés de Guerting et se sont déployés dans le village".**

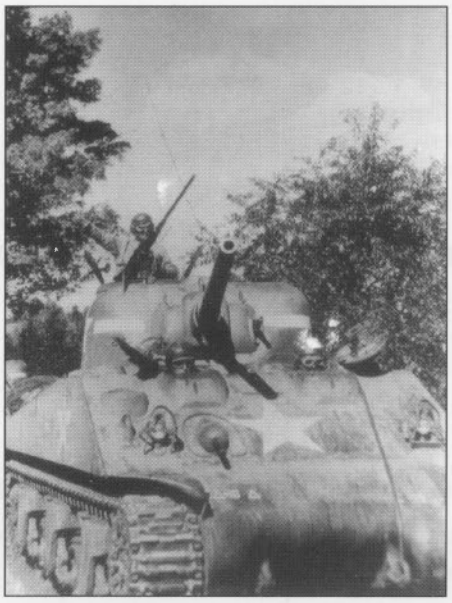

Le char Sherman fut le char le plus célèbre de cette guerre. Pesant 30 tonnes, il était équipé d'un canon de 75 et de deux mitrailleuses

A l'arrivée des Américains, les gens sont sortis de leurs abris pour réintégrer leur domicile.
Un troisième témoignage est donné par un Hamois de la cité qui avait 10 ans, et qui garde un souvenir vivace de cette journée. **" En fin de matinée je suis allé avec ma soeur et deux amies acheter du pain à la boulangerie Margeotte. A l'aller la route était encore libre et j'ai remarqué six Allemands près du Wäldschen, actuellement lotissement Hoff. A notre retour ils étaient prisonniers des Américains qui occupaient déjà pratiquement toute la cité. Je me souviens avoir fait le chemin du retour assis sur la roue de secours d'une Jeep. Les Américains nous ont donné du chocolat. A l'emplacement de l'actuelle pharmacie Baué se trouvait une automitrailleuse".**

Des faux bruits

Les trois témoins se souviennent aussi qu'il régnait une grande insécurité le jour suivant, le bruit ayant couru que les Allemands allaient revenir en force à Ham. Une partie de la population s'est alors réfugiée à Varsberg ou Bisten, une autre à Guerting et de nombreux Hamois se sont terrés dans le "Polmakeller", cave à dynamite du Siège I La Houve. Ce n'étaient que de faux bruits. Les Américains sont restés à Ham jusqu'à la libération de Creutzwald le 4 décembre. Pendant plusieurs jours les Allemands ont opposé une vive résistance à Creutzwald, surtout le long de la voie de chemin de fer où étaient installés des nids de mitrailleuses. Il y eut des morts des deux côtés. Un témoin remarque: **"J'ai vu deux Américains morts rue de Lorraine"**. Les américains ont installé trois batteries de canons à Ham: au "Langwiese" et au "Heisel". Une autre au lieudit "Grässchen" tirait en direction de Lauterbach. Après le départ des Américains, il restait à l'emplacement des batteries de gros tas de douilles en cuivre que les habitants ont récupéré pour en faire des pots de fleurs. Les grosses couvertures laissées par les libérateurs ou données ont servi à confectionner des vêtements chauds pour affronter l'hiver.

Une anecdote. Un Hamois de 18 ans à la libération raconte cinquante ans après. "Un char était stationné rue de Guerting, et probablement à la suite d'une fausse manoeuvre, une rafale de mitrailleuse est partie dans l'ouverture d'un grenier d'une maison située en face. Un feu a pris dans ce grenier". Au moment du tir, des Américains surpris ont couru se mettre à l'abri, prêts à riposter. Au même moment, le clairon du village a sonné au feu. Surprise des libérateurs qui ne connaissaient pas cette pratique. Ils ont arrêté notre homme. Après explications et discussions, tout rentra dans l'ordre, d'autant plus que le sinistre avait été maîtrisé rapidement. (Texte paru dans le RL du 02.11.94)

SIMET

SOCIETE
INTERNATIONALE
MONTAGE
ELECTRICITE
TUYAUTERIE

- *Montage France, Etranger*
- *Construction métallique*
- *Electricité - Tuyauterie*

Siège social et usine :

Route de Boulay

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.71.42

Télex : SIMET HV 930331 F

SODIAMARS

CARRELAGES

SANITAIRES

37, Rue du Barrois - B.P. 40 -

57150 CREUTZWALD

Téléphone : 87.82.45.72

Fax : 87.82.59.54

STIHL 044 : L'ARME ABSOLUE POUR LE PRO

71 cm3
5,8 kg (moteur nu)
Puissante, légère
et maniable
sur tous terrains

STIHL
N° 1 Mondial

Graines - Outillage - Pêche

Ets Erwin Bourg
S. A R. L.

65, Rue de Carling - **57490 L'HOPITAL**

☎ 87 93 55 40 - ☎ magasin 87 90 12 27 - Fax 87 82 20 53

SERVICE LOCATION

DISTRI FUEL

J.P. SARRAT

Vente de tous combustibles

FUEL - GAZOLE - CHARBON

Dépôt :
48, Avenue Clémenceau
57500 SAINT-AVOLD
Tél. 87 91 10 00

Etat civil

Naissances en 93

BOURGEL Gabriel (02 01)
CHAIGNON Maxime (02 01)
RITZINGER Olivier (30 01)
PUMA Marie (03 02)
SAMOTIJ Julien (07 02)
PUMA Charlène (27 02)
JOZEFIAK Jordan (23 03)
TETTLING Anaïs (04 04)
HENRY Sébastien (06 04)
BECKER Mathieu (14 04)
DECHOUX Cédric (03 05)
HENN Jordan (10 05)
PERKO Jonathan (27 05)
STREMLER Elodie (10 06)
DOHR Eric (18 06)
ZABALO Régis (21 06)
WOLF Ludovic (07 07)
AKYOL Meral (11 07)
LAUER Julien (12 07)
FETIQUE, Pauline (20 07)
FONTE Laetitia (08 08)
OZEL Unal (22 09)
HAND Ophélie (10 10)
LENGLET Dylan (01 11)
BOUITBERNE, Drice (02 11)

Mariages en 93

KEPKA Patrick et LOZNIEWSKI Laurence (13 02)
LADURELLE Marc et ISMAIL Fatima (14 04)
SACHA Pascal et WEBER Sandrine (05 06)
SCHMITT Pierre et BERVICK Sylvie (05 06)
MARZANA Tonino et KIEFFER Pierrette (12 06)
KREBS Jean et BALSANO Virginia (10 07)
FARRUGGIA Giuseppe et TAIBI Angélina (17 07)
THURINGER Etienne et ROLLES Catherine (14 08)
SCHWARTZ Denis et ALBRECHT Marie-Dominique (28 08)
BOUDEGNA Jean-Claude et LEVICKI Pierrette (11 09)
KOEHL Jérôme et ARL Joëlle (18 09)
COPIGNEAUX François et SCHMITT Joséphine (25 09)
BOULANGER Roland et ANDRE Marie (22 10)
BRUHL Alain et ALBRECHT Rachel (13 11)

90ème Anniversaire

SEIBER Anne Vve MULLER Valentin (04 01 1904)
SIGEL Marie-Joséphine Vve SCHREIBER (23 11 1903)

Décès en 93

DOYEN Barbe Vve SPITZ Valentin (05 01)
MOULLA Linda (05 01)
LEROUX Denise ép. BOURGEOIS Robert (11 01)
WAGNER Albert (29 01)
BORGHINI Rino (02 02)
JAGER Henri (12 02)
ALBRECHT Anne Vve SCHMAL Jean (18 03)
SCHLICK Gaston (30 03)
HOLLINGER Cléophine Vve GOELLMANN Bernard (14 04)
CHAPAROFF Todor (16 04)
HANSER André (27 04)
WEBER Fernand (18 06)
PIETTE Augustine ép. REISS Edouard (24 06)
MULLER Catherine Vve HARTER Eugène (07 07)
JAGER Marie Vve WEINLAND Clément (13 07)
JARRE Marie-Thérèse ép. LANCELOT Jean-Marc (18 07)
GROTTI Oliano (19 07)
BOURGEOIS Robert (24 07)
SCHLEIFER Georges (14 10)
WEBER Anne Vve GENEVAUX Amédée (30 10)
ZIMMER Daniel (16 11)
ZAKSEK Geneviève ép. MARTIN Martin (13 12)
ANDRZEJEWSKI Anne ép. CASAGRANDA François (19 12)

TED LAPIDUS - CHARLES LABELLE
SLEDGERS - NOËL SPORT
RHEINBERGER - ROMIKA
Plus de 68 années à votre service
Chaussures - Textiles
Layettes - Mercerie
NICOLA
23, rue Principale – HAM-s-V.
Tél. 87.93.02.05 – Fax 87.93.08.30
Choix et qualité dans les meilleures marques
En remerciement de votre fidélité
une carte de remise vous est offerte
TRIUMPH - SLOGGI - EMINENCE - SCHIESSER

folie FLEURS
Mariage - Naissance - Deuil
Compositions florales - Décorations
Frédérique NAUROY 57880 Ham Sous Varsberg
121, rue de Ham Tél. 87 90 17 79

Salon Marlène
Coiffure Dames
15, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.10.36

Guide des services

MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. 87.93.02.10**
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à12 h et de 14 h à 18 h.
Mme Gilda SCHMITT, Secrétaire Générale
Mme Christine THIL
Les permanences en mairie :
M. Joseph ALBRECHT, Maire : mardi de 17 h à 18 h et samedi de 10 h à 11 h.
M. Guido BOUTTER, Adjoint : lundi et jeudi de 17 h à 18 h
M. Christian DONADEL, Adjoint : mercredi de 17 h à 18 h
M. Raymond SIKORSKI, Adjoint : samedi tous les 15 jours de 10 h 30 à 11 h 30
M. François URBAYS, Adjoint : vendredi de 17 h à 18 h
Services techniques : M. Antoine DOHR Adjoint et
M. Erwin SKWERES Adjoint.

P.T.T.

36, rue de la Gare **Tél. 87.93.02.00**
Horaires d'ouverture des guichets :
- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- samedi : de 9 h à 12 h.

SAPEURS POMPIERS

HAM-SOUS-VARSBERG (Chef de Corps) **Tél. 87.82.30.92**
CREUTZWALD **Tél. 87.93.04.15**

GENDARMERIE

Rue de la Gare - CREUTZWALD **Tél. 87.93.00.02**

MEDECINS DU REGIME GENERAL

Dr Claude ALBRECHT Tél. cabinet **87.93.43.61**
Tél. domicile **87.82.31.00**

Consultations : 19, rue de Ham
lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
mardi, jeudi de 14 h à 18 h
un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Gustave ROLLES Tél. cabinet **87.93.43.61**
Tél. domicile **87.93.27.21**

Consultations : 19, rue de Ham
mardi, jeudi de 8 h à 12 h
lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Dominick NATALE Tél. cabinet **87.90.17.78**
Consultations : 117, rue de Ham
tous les matins de 8 h à 12 h
et sur rendez-vous

MEDECIN DU REGIME MINIER

Dr Gilbert SPRUNCK Tél. cabinet **87.93.11.33**
Tél. domicile **87.93.11.33**

Consultations : 101, rue de Ham

KINESITHERAPEUTE

Alexandra REMY Tél. cabinet **87.90.17.93**
Consultations : 2, rue de la Gare
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

DENTISTE

Jean-Marie MULLER **Tél. 87.82.24.78**
117, rue de Ham

INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie LOSSON **Tél. 87.82.56.01**

PHARMACIE

BAUE - 10, rue de Creutzwald **Tél. 87.93.06.38**

AMBULANCES

THIERRY - 20, rue Abbé Cavélius **Tél. 87.93.01.60**

TAXI - THIERRY **Tél. 87.82.37.52**

KIN - 23, rue de Ham **Tél. 87.82.63.10**

E.D.F. - G.D.F. **Tél. 87.57.36.06 - 87.57.35.87**

SERVICE DES EAUX **Tél. 87.93.06.72**

ECOLES

Ecole Maternelle
Rue de Creutzwald **Tél. 87.82.19.08**
du Centre, rue de la Forêt **Tél. 87.93.08.36**
Ecole Mixte II : rue Principale **Tél. 87.82.00.54**
Ecole mixte I : rue du Ruisseau **Tél. 87.93.02.10**
Groupe Scolaire des Genêts : rue de Creutzwald **Tél. 87.93.07.18**
Collège Mixte "Bergpfad" **Tél. 87.93.09.29**
GRETA - Formation Continue **Tél. 87.82.27.74**

PAROISSES

Ham Centre : Abbé GUERBER -Presbytère **Tél. 87.93.02.31**
Christ-Roi : Abbé MARIANI **Tél. 87.93.00.27**

CREDIT MUTUEL - 27A, rue de la Gare **Tél. 87.93.02.03**

Crédit Mutuel

Vallée de la Bisten

Mieux que la Banque, la BANCASSURANCE

Une fois remboursés, certains crédits auto vous laissent tout raplapla.

☹

Voici CREDIPLAN, le 1er crédit auto avec réservoir d'argent

☺

NOUVEAU

Voici Crédiplan,

7,5 %

Tout savoir sur CREDIPLAN ? ⇨ direction Votre Caisse de CREDIT MUTUEL.

Agence de HAM-sous-VARSBERG
27a, rue de la Gare
☎ **87.93.02.03**

Horaires d'ouverture

du MARDI au VENDREDI	de 8 heures 30 à 12 heures
et	de 13 heures 30 à 18 heures
le SAMEDI	de 8 heures 30 à 13 heures

Fermeture mensuelle l'après-midi du dernier Mercredi du mois

18955 - Imprimerie Léon LOUIS - 57 220 BOULAY